L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN..... $8.00
SIX MOIS..... 4.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN..... $5.00
SIX MOIS..... 3.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **huit piastres** (£3 francs). Pour les Etats-Unis, il est le même qu... le Canada. ($5.00).

EDITION HEBDOMADAIRE.

ABONNEMENTS..... $1.00

Cette édition de deux grandes... de matière à lire, renfer... en outre une feuille de 16 page... lleton, (grand format), dans... nt à la fin de l'année 4 volum... plus de 200 pages chacun.

Tout abonnement... yable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
de trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 10
Un mois, tous les jours	1 00
Deux mois, do	1 50
Trois mois, do	2 00
Six mois, do	3 00
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins :
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.
Demandes d'emploi.
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS.

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

5me ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI 29 AVRIL 1887.** — **No. 102**

Biblio. Parlement

LE CHASSEUR CANADIEN

(No 21)

(Suite.)

Une voix, dont le timbre délicieux vibra à son oreille comme une note tombée du ciel, ne put dissiper son illusion, car cette voix disait :

" C'est vous, Tiburcio ? Je vous attendais."

La clairvoyance d'un esprit de l'autre monde ne pouvait-elle pas seule deviner son retour de si loin ?

" Est-ce vous, Rosarita ? s'écria Fabian d'une voix éperdue, ou n'est-ce qu'une vision trompeuse qui va s'évanouir ? "

Et Fabian restait immobile et cloué au sol, tant il redoutait de voir disparaître cette douce image.

" *C'est* moi, c'est bien moi, dit la voix.

—*Oh !* mon Dieu ! l'épreuve sera plus redoutable encore que je n'osais le penser," se dit Fabian.

Et il fit un pas ; mais il s'arrêta : le pauvre jeune homme n'espérait plus rien.

" Par quel miracle du ciel vous retrouvé-je ici ? s'écria t il.

—J'y viens tous les soirs, Tiburcio," répliqua la jeune fille.

Cette fois Fabian se prit à trembler plus fort d'amour et d'espoir. Rosarita, nous l'avons vu, lors de sa rencontre avec Fabian, avait préféré s'exposer à mourir plutôt que de lui dire qu'elle l'aimait. Depuis ce temps, elle avait tant souffert, tant pleuré, que cette fois l'amour fut plus fort que la pudeur virginale. La vierge a parfois de ces audaces que leur chasteté sanctifie.

" Approchez, Tiburcio, dit-elle ; tenez, voici ma main."

Fabian ne fit qu'un bond jusqu'à ses pied, et il pressait convulsivement la main qu'on lui tendait : mais il essaya vainement de parler.

La jeune fille arrêta sur lui un regard de tendresse inquiète.

" Laissez-moi voir combien vous avez changé, Tiburcio, reprit-elle... Oh ! oui, la douleur a laissé la trace sur votre front, mais la gloire l'a ennobli. Vous êtes aussi brave que beau, Tiburcio ; j'ai appris avec orgueil que le danger ne vous a jamais fait pâlir.

—Vous savez, dites-vous ? s'écria Fabian ; mais que savez vous ?

—Tout, Tiburcio, jusqu'à vos plus secrètes pensées, j'ai tout su, jusqu'à votre présence ici ce soir... Comprenez-vous ?... et me voici !

—Avant que j'ose vous comprendre, Rosarita, car, cette fois, une méprise me tuerait sur l'heure, reprit Fabian, que ces mots et l'air de tendresse de la jeune fille avaient troublé jusqu'au fond de l'âme, voulez vous répondre... à une question... si j'ose vous la faire ?

—Osez, Tiburcio, reprit tendrement Rosarita, dont la lune éclairait le front chaste et pur ; je suis venue ici pour vous entendre.

—Ecoutez, dit le jeune comte : il y a six mois, j'ai eu à venger à la fois la mort de ma mère et celle de l'homme qui m'avait servi de père, Marcos Arellanos ; car, si vous savez tout vous savez aussi que je ne suis plus....

—Vous n'êtes toujours pour moi que Tiburcio, interrompit Rosarita ; je n'ai pas connu don Fabian de Mediana.

—Le malheureux qui allait expier son crime, l'assassin de Marcos Arellanos, Cuchillo, en un mot, demandait grâce de la vie. Je ne pouvais la lui accorder, mais il s'écria : " Je la demande au nom " de dona Rosarita, qui vous aime, car j'ai entendu...." Le suppliant était au bord d'un abîme ; j'allais lui pardonner pour l'amour de vous, quand un de ses compagnons le précipita dans le gouffre. Cent fois, dans le calme de la nuit, je me suis rappelé cette voix suppliante, et je me suis demandé, avec angoisse : " Qu'a t il donc entendu ? " Je vous le demande à vous, ce soir, Rosarita

—Une fois, une seule fois ma bouche a trahi le secret de mon cœur ; ce fut ici, à cette même place, quand vous avez quitté notre demeure. Je vous le répéterai ce que j'ai dit."

La jeune fille sembla recueillir ses forces pour oser dire à un homme qu'elle l'aimait et le lui dire en termes clairs, passionnés ; puis son front chaste, resplendissant de cette innocence virginale qui ne craint rien, parce qu'elle ignore tout, se leva sur Tiburcio.

" J'ai trop souffert, dit-elle, d'un malentendu, pour qu'il y en ait encore entre nous ; c'est donc mes mains dans vos mains, mes yeux yeux sur vos yeux, que je vous répéterai ce que j'ai dit. Vous me fuyiez, Tiburcio ; je vous savais loin, je croyais que Dieu seul m'entendait, et je me suis écriée : " Reviens, Tiburcio ! reviens, c'est toi " seul que j'aime ! "

Fabian, frissonnant d'amour et de bonheur, s'agenouilla pieusement devant cette sainte jeune fille, et s'écria d'une voix entrecoupée

" A toi pour toujours, à toi ma vie future ! "

Rosarita poussa un léger cri ; Fabian se retourna et demeura comme frappé de stupeur.

Appuyé tranquillement sur le canon de sa longue carabine, Bois-Rosé était à deux pas, couvrant d'un regard d'une profonde tendresse le groupe des deux jeunes gens.

C'était la réalisation de son rêve dans l'îlot de Rio Gila.

" Oh ! mon père, s'écria douloureusement Fabian, me pardonnerez-vous d'avoir été vaincu ?

—Qui ne l'eût été à votre place, mon Fabian bien-aimé ? dit en souriant le Canadien.

—J'ai trahi mes serments, reprit Fabian ; je vous avais promis de ne plus aimer que vous. Pardon, mon père.

—Enfant, qui implore un pardon quand c'est à moi de le demander ! dit Bois-Rosé. Vous avez été plus généreux que moi, Fabian. Jamais lionne qui arrache son lionceau des mains des chasseurs ne l'a emporté au fond de sa tanière avec un amour plus sauvage que je ne vous ai arraché aux habitations pour vous entraîner dans le désert. J'y étais heureux parce qu'en vous se concentraient toutes les affections de mon cœur ; j'ai pensé que vous deviez l'être aussi. Vous n'avez pas murmuré, vous avez sacrifié sans hésiter les trésors de votre jeunesse. C'est moi qui n'ai pas voulu qu'il en fût ainsi, et je n'ai encore été qu'égoïste au lieu d'être généreux : car, si le chagrin vous eût tué, je serais mort aussi.

—Que voulez-vous dire ? s'écria Fabian.

—Ce que je veux dire, enfant ? Qui a épié votre sommeil pendant de longues nuits, pour lire sur vos lèvres les secrets désirs de votre cœur ? C'est moi. Qui a voulu accompagner jusqu'à cet endroit l'homme que votre intervention m'avait fait sauver des mains des Apaches ? Qui l'a envoyé vers cette belle et gracieuse jeune fille, pour savoir s'il y avait dans son cœur un souvenir pour vous ? C'est encore moi, mon enfant, car votre bonheur m'est mille fois plus précieux que le mien. Ou mieux, votre bonheur c'est tout le mien. Qui vous a persuadé de tenter cette dernière épreuve ? C'est toujours moi, qui savais que vous y succomberiez ! " Demain, vous disais-je, " j'accepterai votre sacrifice ; " mais Gayferos avait lu jusqu'à la page la plus secrète de l'âme de cette chaste enfant. Que me parlez-vous de pardon, quand, je vous le répète, c'est moi qui doit implorer le vôtre ? "

Le Canadien, en disant ces mots, tendit les bras à Fabian qui s'y précipita avec ardeur.

" Oh ! mon père, s'écria-t-il, tant de bonheur m'effraye, car jamais homme ne fut heureux comme moi.

—L'amertume viendra quand Dieu l'aura voulu, dit solennellement le Canadien.

—Mais vous, qu'allez-vous devenir ? demanda Fabian avec anxiété. Votre éloignement serait-il pour moi la goutte de fiel mêlée à toute coupe de bonheur ?

—A Dieu ne plaise : mon enfant, s'écria le Canadien. Je ne puis vivre, il est vrai, dans les villes ; mais cette demeure, qui sera la vôtre, n'est elle pas sur la limite des déserts ? N'ai-je pas l'immensité autour de moi ? Je bâtirai avec Pepe... Holà ! Pepe dit le chasseur à haute voix, venez ratifier ma promesse."

Pepe et Gayferos s'avancèrent à la voix du vieux chasseur.

" Je bâtirai avec Pepe, reprit-il, une hutte d'écorces et de troncs d'arbres sur l'emplacement où je vous ai retrouvé. Nous n'y serons peut être pas toujours, il est vrai ; mais, s'il vous prend fantaisie plus tard d'aller revendiquer le nom et la fortune de votre père en Espagne, ou d'aller un jour à ce vallon que vous savez, vous retrouverez toujours deux amis prêts à vous suivre jusqu'au bout du monde. Allez, mon Fabian, j'ose espérer être plus heureux que vous, car je jouirai d'un double bonheur, du mien... et du vôtre."

A quoi bon s'appesantir plus longtemps sur de pareilles scènes ? le bonheur est si fugitif, si impalpable, qu'il ne supporte ni l'analyse, ni la description.

" Il ne reste plus qu'un obstacle maintenant, reprit le chasseur : le père de cette angélique creature.

—Demain il attend son fils, interrompit à voix basse Rosarita, dont la lune éclaira cette fois la rougeur.

—Eh bien ! laissez-moi bénir le mien," dit le Canadien.

Fabian s'agenouilla devant le chasseur.

Celui-ci ôta son bonnet de fourrure, et levant vers le ciel étoilé ses yeux humides :

" Oh ! mon Dieu, dit il, bénissez mon fils, et faites que ses enfants l'aiment comme lui même a aimé son vieux Bois-Rosé."

.....

Le lendemain de ce jour, l'illustre sénateur s'en retournait tristement vers Arispé.

" Je savais bien, se disait il, que je pleurerais toujours ce pauvre don Estévan. Il me resterait du moins encore de la dot de ma femme un titre d'honneur et un demi-million. Son absence a tout gâté. C'est certainement un grand malheur que don Estévan soit mort."

Quelque temps après, une hutte d'écorces et de troncs d'arbres s'élevait sur une clairière bien connue du lecteur. Bien souvent Fabian de Mediana y faisait un pieux pèlerinage avec la jeune femme que les doux liens du mariage lui avaient donnée pour compagne.

Plus tard, bien plus tard, un de ces pèlerinages eut-il pour but d'aller réclamer le bras des deux intrépides chasseurs pour une excursion au val d'Or ou un voyage en Espagne ? Nous le dirons peut-être un jour ; mais qu'importe ? Bornons-nous, pour le moment, à dire que, si le bonheur de ce monde n'est pas une vaine illusion, on aurait pu en trouver la réalité à l'hacienda del Venado, près de Fabian et du CHASSEUR CANADIEN.

FIN

LA CHASSE AUX LIONS

A LA CANTINE.

I.

(Suite.)

—Le sergent Broutavoine !... connais pas.

—Comment ! Tu n'a pas connu le sergent Broutavoine, qui t'a fiché quatre jours de salle de police pour avoir manqué à l'appel trois semaines avant d'aller à Zaatcha... Broutavoine, un petit maigre, roux, large des épaules, qui grognait matin et soir et qui est mort lieutenant avec la croix, l'année dernière, à l'assaut de Malakoff, en Crimée

—Ah ! Broutavoine ? Le rousseau Broutavoine, un qui disait toujours à l'exercice : Qui est-ce qui m'a fichu des conscrits pareils ?... Ça tient son fusil comme un bâton de sucre d'orge... Eh bien, qu'est-ce qui lui arriva au sergent Broutavoine ?

Alors Piton répondit :

" Il lui arriva, Dumanet, qu'un soir d'été, tiens un soir comme celui-ci, le ciel était bleu, il alla tout seul derrière une haie pour comme qui dirait réfléchir, vu que son notaire l'en avait prié par le moyen de ce que sa tante était morte et lui avait laissé un pré là bas dans l'Aveyron, loin, bien loin de Paris, pas loin de Rodez. Fallait-il vendre ? Fallait-il pas ? Pendant qu'il réfléchissait le nez sur la terre, couché sur le ventre et dans l'herbe, voilà qu'il sent tout à coup quelque chose comme une fourche à sept ou à huit dents qui se serait plantée dans le côté opposé à la figure (mais plus bas), et qu'il est enlevé en l'air à une hauteur de trente-quatre à trente-cinq centimètres... Tu vois ça d'ici. Lui, pas content du tout, se retourne pour regarder celui qui lui faisait cette mauvaise farce : car enfin ce n'est pas honnête de prendre ainsi un sergent par le fond de la culotte... Pas du tout. Ce n'était pas un farceur, c'était une belle panthère de deux pieds et demi de haut, grosse comme un veau de six semaines....

—Ah ! fichtre !

—...là-dessus mon sergent Broutavoine était mal à l'aise, comme tu peux croire. Il cherche de la main droite son briquet ; de la gauche il attrape la panthère par les cheveux ou, si tu préfères, par une oreille et par les poils tout autour... Il tire de son côté. Elle tire du sien. Finalement elle emporte le morceau qui n'était pas bien gros (par bonheur !) et pousse un cri fait comme le miaulement de trois cents chats en colère... Le sergent saute debout sur ses pieds, tire son briquet et le lui met dans la gorge, en criant : " A moi ! les amis ! " On courut, on arrive, on le trouve couché sous elle et couvert de sang, elle l'avait jeté par terre et voulait le dévorer. Lui, pas bête, lui tenait la gueule en l'air en serrant de toutes ses forces.

—Et après ?

—Après ?... Eh bien, pendant que la panthère le griffait et le mordait, Pouscaillou est venu par derrière et lui a brûlé la cervelle d'un coup de fusil...

—Au sergent ?

—Mais non, Dumanet. Tu comprends donc rien ? Ce n'est pas au sergent, c'est à la panthère."

Je répliquai :

" Piton, tu vois bien que le sergent Broutavoine s'en est tiré, puisqu'il est dev. nu lieutenant et qu'il a fallu un coup de mitraille pour le tuer en Crimée."

Piton secoua la tête.

" Il s'en est tiré, dit-il... oui, si l'on veut ; mais pendant plus de six semaines il ne pouvait pas s'asseoir ni se coucher, excepté sur le côté gauche et encore !...

—Pour lors, Piton, tu as peur de rencontrer des panthères ? "

Il hésita.

" Mon Dieu ! J'ai peur et je n'ai pas peur ; ça dépend... A dix pas, avec mon fusil bien épaulé, le doigt sur la détente, en plein jour...

—Qu'est-ce que tu ferais ?

—Est-ce que je sais, moi ? Je ferais de mon mieux. Et si c'était le soir, couché dans l'herbe comme le sergent Broutavoine, alors, oh ! alors, je rentrerais avec plaisir dans la caserne pour me coucher."

Je levai les épaules et je dis :

" Piton ! tu es mon ami, mais tu me fais de la peine !

—Pourquoi, Dumanet ?

—Parce que, mon vieux Piton, si tu as peur des panthères, qu'est-ce que tu feras donc quand tu te trouveras nez à mufle avec les lions."

Il me dit bonnement :

" Je ferai avec les lions ce que je ferai avec les panthères. Je rentrerai dans la caserne.

—Oh ! Piton !

—De quoi, Dumanet ?... Quand on rencontre un mauvais gueux sur sa route, qui a quatre pistolets à cinq coups chacun et quarante fusils chargés à balle, est ce qu'on va lui chercher querelle ? Est-ce qu'on va se faire tuer, ou estropier ?

—Oui, mais le lion...

—Le lion, dit Piton avec force, a quatre pattes et cinq griffes à chaque patte et quarante dents au fond de sa gueule... C'est comme s'il était toujours prêt à faire feu de soixante cartouches à bout touchant... Tu aimerais ça Dumanet ?

—Moi ! oui, assez.

—Eh bien, pas moi, Dumanet ! Et tu dis qu'il y a des lions dans ton désert ?

—Ce n'est pas moi qui dis ça ; c'est le capitaine Chambard ; et encore il l'a dit approximativement, tu sais. Hier, par exemple, en prenant son absinthe, il racontait au capitaine Caron que les lions gardent les portes du désert.

—Oh ! s'écria Piton, est-ce que le désert a des portes ?"

(A continuer.)

REPRODUCTIONS.

La cité antichrétienne au XIXe siècle (1)

(Suite)

L'entraînement consiste à faire contribuer les maçons de leur argent à l'œuvre commune ; on se contente de cet appoint de la part de ceux qui ne sont pas capables de donner un autre concours.

—Ceux qui peuvent faire davantage sont dressés à répéter, sur tous les tons qui leur conviennent, le mot d'ordre lancé par les chefs supérieurs : c'est dans la pratique de ce manège qu'il faut chercher la raison de la diffusion presque instantanée de certaines rumeurs, de certaines clameurs qui remplissent l'air et passent pour être l'expression de l'opinion publique.

—On dresse à l'espionnage ceux qu'on juge capables de ce rôle : on sonde ainsi, jusque dans les plus infimes détails, les âmes et les existonces des membres de la secte et des profanes capables de jouer un rôle.

—Enfin on demande à chacun les services que sa condition lui permet de rendre en vue du but commun.

Voilà le travail interne, voici le travail externe :

La *propriété* individuelle est attaquée : par le partage égal et forcé des héritages ; par les impôts qui, en levant au profit de l'Etat une part notable et quelquefois prépondérante des revenus, une part notable et quelquefois prépondérante de la valeur même de la chose, fait de l'Etat le principal propriétaire de chaque domaine ; par l'extension croissante des rentes sur l'Etat et des traitements de fonctionnaires qui, en enchaînant les particuliers de l'Etat, accablent de charges exorbitantes et sans cesse croissantes la propriété particulière.

La *famille* est désorganisée : par le mariage civil, le divorce et la dissolution des mœurs, qui attaquent le mariage chrétien ; par le partage forcé des héritages, par l'égalité politique, par l'éducation obligatoire de l'Etat qui ruinent *le pouvoir paternel* ; par les réunions politiques, les théâtres, les cafés, les fêtes mondaines, et autres institutions qui font peu à peu disparaître la vie de famille.

Le *patriotisme* s'évanouit dans les doctrines et les entreprises d'un cosmopolitisme opposé à l'existence de quelque patrie que ce soit.

La *puissance civile* est avilie par le grand nombre des institutions qui se contredisent, par le mépris jeté sur les familles souveraines et par l'élévation d'hommes méprisables aux plus hauts sommets de la société ; par la suppression de toute distinction sociale.

Contre l'*Eglise*, tous les moyens sont employés, tandis que les sectes sont soutenues et qu'on serait heureux de protestantiser les catholiques.

Pour accomplir ces travaux, la franc-maçonnerie emploie divers *procédés*.

En général les francs-maçons, comme les manichéens leurs ancêtres, appliquent ce principe : *Jura, perjura, secretum prodere noli*. Tous les moyens sont bons, pourvu qu'ils conduisent à la fin.

Les grands mots dont ils couvrent leurs attentats ne peuvent duper que ceux qui le veulent bien : leurs actes et leurs déclarations ne sauraient laisser aucun doute sur le fond de leurs projets.

Avec un tel principe, les francs-maçons ne reculent devant aucun *procédé*.

Ceux qu'ils affectionnent particulièrement, sont ceux qu'ils apprennent de Satan, leur maître.

Le premier, c'est le *mensonge* : ils dissimulent le but de la franc-maçonnerie au vulgaire des maçons eux-mêmes, aux profanes à plus forte raison, et surtout aux princes ; ils affectent un langage catholique, et se donnent comme les défenseurs de la vraie doctrine chrétienne contre le cléricalisme, ils cachent leurs pensée ssous des noms que le vulgaire prend dans leur acception commune ; mais eux, dans un sens détestable ; ils posent les principes et désavouent les conséquences ; ils entassent, au nom de la science, les mensonges pour faire pièce à l'Eglise et à sa doctrine.

Pour répandre leurs inventions, ils disposent : d'une organisation dont le mécanisme très simple atteint facilement jusqu'à ix individus les plus reculés, des réunions et de la mauvaises presse qu'ils font parvenir partout à bon marché.

Le second procédé non moins odieux, c'est *la corruption* : ils excitent l'orgueil, l'avarice, la volupté ; l'ambition, l'argent, les plaisirs : voilà les chaînes qui enlacent beaucoup de nos adversaires, dont plusieurs furent autrefois des nôtres.

Le troisième procédé, digne de couronner les deux premiers, c'est *la violence*.

Il faut lire les sauvages déclarations de ces prôneurs de liberté et de fraternité, pour comprendre jusqu'où peut aller la férocité humaine.

Ils emploient la violence contre leurs propres adeptes, quils condamnent à être assassinés ou à se suicider en certains cas.

Ils l'emploient contre les profanes ; assassinats, massacres, exécutions sommaires, pillages, séditions, révolutions, guerres suscitées, tout ce qui peut écraser l'homme sous la souffrance ou la peur, leur est bon ; l'organisation de *la terreur* est leur plus complet triomphe.

Ils visent surtout, dans les conditions actuelles du monde, à dominer les Etats.

Ils y emploient divers moyens selon les circonstances. Voici ceux qui leur réussissent le mieux :

Ils créent, ils surexcitent et souvent, à force d'audace, suppléent *l'opinion publique*, si puissante sur les gouvernements.

Ils poussent leurs adeptes dans tous les emplois publics, de manière à paralyser toute action dirigée contre eux.

Ils ont réussi à détruire à peu près toutes les influences sociales et à *désagréger* entièrement la société, qui ne se compose plus que d'individualités impuissantes ; sur cette poussière, ils établissent et rendent de plus en plus complète la *centralisation* qui met tout aux mains d'un petit nombre.

C'est par ces moyens qu'ils en sont venus à s'emparer des écoles, à exercer leur despotisme dans toutes les branches de l'administration et à tenir en tutelle la force publique.

Ils en sont là de la réalisation de leur projets sur la société.

Puissions-nous les voir bientôt arrêtés dans leurs attentats, plus dangereux pour les sociétés temporelles, qui peuvent périr, que pour la société spirituelle, pour l'Eglise, qui a des promesses certaines d'immortalité !

Si intéressante que soit la simple analyse de ce que renferme l'ouvrage de Dom Benoît, le texte l'est davantage encore, parce qu'il nous offre dans un enchaînement parfait et avec une clarté sans égale, les preuves les plus convaincantes de tout ce qu'il affirme.

Peut-être pourrait-on relever, dans les deux volumes sur *la franc-maçonnerie*, quelques réfé itions, occasionnées, soit par la nécessité de multiplier les preuves, soit par le classement des matériaux à mettre en œuvre : nous pensons que quelques-unes auraient pu être évitées par une simple transposition de chapitres ; mais ce cas est rare.

Dans les deux volumes sur les *Erreurs modernes*, malgré le peu d'étendue de l'ouvrage, c'est à peine si nous avons remarqué quelque omission digne d'être signalée.

Ayant constaté en fait l'identité du naturalisme, Dom Benoît s'est moins occupé de donner les formules primordiales de cette troisième espèce d'erreur, que celles des deux premières : voilà le plus grave de nos *desiderata* ; et encore devons-nous faire remarquer qu'aucune des erreurs particulières n'est omise.

La seconde édition est, pour quelques chapitres, plus complète que la première ; la troisième, s'il plaît à Dieu, sera plus complète encore.

Une heureuse idée, c'est d'avoir indiqué dans une table spéciale les passages où sont citées, exposées et réfutées les propositions condamnées par le *Syllabus*.

Aucune qui ne se trouve à la table et qui n'ait son développement et sa réfutation dans le corps de l'ouvrage.

Nous ne connaissons aucun commentaire aussi capable de faire pénétrer le sens et la portée de cet important document.

C'est par centaines que l'on compte les citations des papes Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, et du concile du Vatican.

L'auteur, nous le savons, ne s'attribue d'autre mérite que d'avoir exposé la doctrine romaine : il a certainement ce mérite, et il y ajoute celui de l'avoir fait de manière à l'entourer d'un vif éclat et d'avoir rendu plus évidents les motifs qui nous attachent à la vérité.

Nous souhaitons à son ouvrage la plus grande diffusion ; qu'il aille partout éclairer les hommes de bonne foi que l'erreur aurait surpris, et affermir dans leurs convictions les partisans de la vraie doctrine !

UN PROFESSEUR DE THÉOLOGIE

—Le mal de dos est presque immédiatement soulagé, si l'on porte les emplâtres de Carter à la persicaire et à la belladone pour le mal de dos. Essayez en un et guérissez vous. Prix 25 cents.

—Le restaurant Duperronzel est organisé tel que l'était autrefois le Grand Vatel, 25 Côte St. Lambert.

Etoffes à robes.

Avis important pour les dames.

Nous venons de recevoir 4 caisses d'étoffes nouvelles pour robes. Ce dernier envoi de la saison contient ce qu'il y a de plus nouveau dans dans le genre. Nous avons aussi les garnitures pour convenir à ces étoffes. Le tout a été choisi avec un soin minutieux ; et nous sommes certains qu'une dame ne pourra visiter cet assortiment si complet sans trouver exactement ce qu'elle désire. Nous invitons donc les dames qui désirent acheter les étoffes les plus nouvelles tout en économisant le quart de leur argent à venir nous rendre une visite.

DEPUIS FRÈRES.
Coin des rues Ste. Catherine et St. André.

NOUVEL ETABLISSEMENT

Thibaudeau, Girard & Cie

241 Rue ST. PAUL

Coin de la Rue St. Vincent

IMPORTATEURS DE NOUVEAUTES

LIGNES SPECIALES

Messieurs les négociants tant de la ville que de la campagne, sont respectueusement invités à nous faire une visite.

J. B. THIBAUDEAU.
J. A. GIRARD.
3m's-13a

SAFES !

A L'EPREUVE DU FEU.
A L'EPREUVE DES VOLEURS.
A L'EPREUVE DU FEU et des VOLEURS
Coffre-forts pour les Bijoutiers A L'ÉPREUVE DES VOLEURS.
AUSSI PLUSIEURS
COFFRE-FORTS de seconde main
EN MAINS

J. & J. TAYLOR,

MAGASINS
151 Rue St. Jacques

C. K. ADAMS, } GÉRANTS DE LA
W. H. OLIVE, } SUCCURSALE DE MONTRÉAL.
1a-14a

Papiers à lambrisser, Papiers à Chambre à Coucher, Papier pour les entrées, bordure etc. Tous sont vendus à 25 p. c. meilleur marché que les prix habituels.
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

11 COTE DE LA PLACE D'ARMES

Boîte 1414 Bureau de Poste.
M. PERRAULT. A. MESNARD.
20j 87-1an

L. G. CAPELLO,

TABLEAUX,

Décorations à Fresques et à l'Encaustique,

PORTRAITS,

Leçons de Dessin et de Peinture à Domicile

1476 Rue Notre-Dame, Montréal

26-1no

VOULEZ-VOUS
—UN—
SAFE
Ayant obtenu la Médaille d'Or et à l'épreuve du feu
—ACHETEZ LE—
Goldie & McCulloch,
298 RUE SAINT-JACQUES.
2 (numéro)

Je gueris l'Epilepsie

Quand je dis je guérie, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite, elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai étudié toute ma vie la question des attaques épileptiques, de l'épilepsie ou *tomber d'un mal*. Je garantis que mon remède guérira les cas les plus désespérés. Parceque d'autres ont failli, ce n'est pas une raison pour que le mal ne puisse être guéri. Demandez de suite un traité et une bouteille gratis de mon remède infaillible. Indiquez l'express au Bureau de Poste. L'essai ne coûte rien et vous guérira. Adressez :

Dr. H. G. ROOT.
Succursale: 37 Yonge St., Toronto.
25a-121-1.

VOULEZ-VOUS
UN SAFE
ayant obtenu la Médaille d'Or et à l'épreuve des voleurs
—ACHETEZ LE—
GOLDIE & McCULLOCH
298 rue Saint-Jacques.

LES MARCHANDISES
(MARQUE)
PURE GOLD
— SONT LES —
Mieux Fabriquées
ACCORDÉES EN 1886 :
2 *MÉDAILLES D'OR.*
1 *MÉDAILLE D'ARGENT*
3 *MÉDAILLES de BRONZE.*

LES PRINCIPALES LIGNES SONT :
Poudre à Patisserie
La meilleure sur le marché
Essences de Citron, de Vanille, etc.,
Café, Epices, Borax,
Poudre de Curry,
Sel de Celery, Moutarde,
Fines herbes en poudre,
Cirage à Souliers,
Vernis pour les Poêles,
ETC., ETC., ETC.

Toutes ces marchandises sont excellentes et garanties.
Demandez-les en Boîtes, en Bouteilles ou en Paquets.
PURE GOLD MANF. CO.
No. 31 Front St. East, Toronto.
26 janv. 86-1an

L. C. De Tonnancour
MARCHAND-TAILLEUR,
No. 8 Cote St. Lambert.
(Ancienne Bâtisse de la Banque Ville Marie

Toujours en mains un grand assortiment de Marchandises françaises
24f87-1a

PAPINEAU
MARIN & Mackay,
NOTAIRES
No. 56 rue St. Jacques

Argent à prêter sur hypothèques
6m's-1d

Daoust & Gendron
ARCHITECTES
30,—RUE SAINT JACQUES,—30

Plans, mesurages, estimations, devis et surveillance de bâtisses, exécutés avec soin et promptitude.
2f-1an

J. EMILE VANIER
(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)
Ingénieur Civil et Arpenteur
61 — RUE ST JACQUES — 61

Demandes de BREVETS D'INVENTIONS, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger.
1a-31a-86

DOMINION CARPET BEATING CO.
No. 11 rue Hermine. Commandes par la Poste ou par Téléphone promptement exécutées. Téléphone, 788.
H. N. TABB, Gérant

Les Tapis sont bien battus et les couleurs ravivées et toutes saletés sont enlevées. On n'emploie pas ni bâtons, ni fouets ou cordes. Nouveau procédé. 12a-an's

J. B. RESTHER & Fils
ARCHITECTES
61, Rue St. Jacques.
MONTRÉAL.
1an-5avril

J. G. GUIMOND & Cie
Agents d'affaires, d'Immeubles, Courtiers d'Assurances et Comptables
BUREAU
82 rue St. Francois-Xavier

33,000 ARPENTS ! !

33,000 Arpents de terre en Foret

A vendre, EN BLOC, sur l'arrière de l'ancienne Seigneurie de la Petite Nation, A 6 MILLES AU NORD DE L'OTTAWA.

Terrain et bois variés : Pin, Epinette-Rouge, Epinette Blanche, Frêne, Bois Blanc, Merisier, Cèdre, etc., de belle qualité et en grande abondance.

Ce territoire est traversé par des lignes arpentées et par un chemin de colonisation ; il touche par trois côtés à des établissements déjà avancés. Une rivière et plusieurs ruisseaux et torrents le sillonnent et servent à transporter les bois à l'Ottawa, et il se trouve sur leur parcours, six à sept POUVOIRS D'EAU, dont trois considérables, pouvant servir à plusieurs industries à la fois.

Pour plus de détails, s'adresser à
N. BOURASSA,
1m-14a Montebello, comté d'Ottawa.

PORTES-FENETRES

LES ENTREPRENEURS

qui désirent terminer leurs constructions avant le 1er Mai devraient venir nous rendre visite, car nous pouvons leur fournir de suite tout ce dont ils ont besoin.

Le soussigné a ouvert des entrepôts et des bureaux au

No. 421 rue St. Jacques.

où l'on tient constamment un stock de boîtes à propriétaire de toutes espèces. L'on prend aussi des commandes que l'on exécute promptement. Marchandises livrées sans retards. Outre ce que dessus on trouvera un stock complet de PORTES, FENETRES, MOULURES, ARCHITRAVES, POTEAUX, NEWELL, BARREAUX D'ESCALIER, CHASSIS POUR SERRES-CHAUDES dans tous les genres d'architecture et de constructions, etc., etc.

Venez ou faites demander des estimations, qui peuvent être fournies à court délai.

THE E. B. EDDY,
Manufacturing Co.
[LIMITED]
BUREAUX ET ENTREPOTS :
421 RUE ST. JACQUES, Montréal
Téléphone No. 1619.
Fabrique, ... HULL, Qué.
Représenté par E. H. LEMAY à Montréal.

SOMMAIRE

1ÈRE PAGE.

Feuilletons.—Le Chasseur Canadien—La chasse aux Lions.

La Cité antichrétienne au XIXe siècle.

2IÈME PAGE.

Lettre de la Capitale Fédérale—Menus Propos—Au Gésu—Un maçon millionnaire—Gentil règlement—Télégraphie—Commerce et Finance—Un nouveau sport.

3IÈME PAGE.

Edition du soir.

4IÈME PAGE.

Edition extra.

L'ETENDARD,

VENDREDI, 29 AVRIL

Lettres de la Capitale Fédérale

Outaouais, 25 avril, 1887.

Je continue à vous parler de la discussion touchant les résolutions de M. Curran. Rien, de prime abord, ne distingue ce débat de tous ceux qui l'ont précédé touchant le même sujet. On chante sur des tons divers les gloires et les malheurs de *La Verte Erin:* on se confond en protestations de dévouement pour le peuple Irlandais. Y a-t-il un seul de ces bons députés, même parmi le groupe orangiste, qui n'est pas toute ardeur pour la patrie d'OConnell, qui ne serait prêt à tout pour faire son bonheur!

C'est très bien! Mais après *trois siècles* de protestations de même nature, la nation Irlandaise se meurt de faim et de misère: Ce qui prouve que les déclarations solennelles et les phrases romflantes ne peuvent encore tenir lieu de pain, même dans un siècle où la rhétorique a acquis de si grands développements, et que ce ne sont pas précisément les beaux discours qui font le bonheur des peuples.

Il y a pourtant un fait très important qui ressort de ces débats, c'est la communauté d'idées et de sentiments qui existe entre nos bons torys du Canada et ceux du Royaume-Uni. Les développements extraordinaires qu'à pris ici la nation irlandaise, ses succès dans toutes les branches d'affaires, l'influence dont elle jouit, surtout, sa redoutable puissance dans la grande République, qu'elle contrôle dans une énorme proportion: tout cela fait qu'ici l'on a beaucoup plus souci qu'en Europe de ménager le sentiment Irlandais.

Mais au fond, on y est tory et orangiste du même *calibre*, et on y hait la cause de l'Irlande, avec autant et peut-être plus d'intensité que sur les bords de la Tamise.

Ce qui n'empêche, cependant, qu'ici, l'Irlandais se relève, tandis que le Canadien-Français, s'avilissant misérablement sous l'influence néfaste des Chapleau et Cie, se prépare à prendre définitivement la place de Paddy sous le joug déshonorant de l'Orangisme.

***

Le 23 au soir, la discussion s'est continuée par les honorables MM. Laurier, Blake, Coursol, Costigan et MM. Landerkin et McMullin, Cloyes et Davin, *en faveur* des résolutions. Et par M. Dalton McCarthy, le *lieutenant de Sir John*, qui traduisit, dans un discours énergique, les détestables sentiments de nos détestables orangistes, *contre* les résolutions.

Les discours de MM. Blake et Laurier ont été tout spécialement remarquables par l'élévation des idées et le cachet de la science constitutionnelle qui y a été déployée.

M. Coursol, a parlé, comme toujours, à l'emporte-pièce, sous l'impulsion de sa nature généreuse et chevaleresque.

M. Landerkin a fait remarquer le fait significatif que *pas un seul des* **ministres du gouvernement tory-orangiste de Sir John** ne prenait part au débat, ce qui força M. Costigan à s'exécuter. Il le fit, d'ailleurs, en défendant les résolutions, tout en plaidant la cause du *Maître*, le vieil orangiste franc-maçon.

Sir John, mis en demeure de parler par le chef de l'opposition, se contenta de secouer la tête avec un air de suprême dédain.

Il s'en fiche bien, maintenant qu'il à, pour cinq ans, le mandat des Irlandais une fois de plus trompés par lui.

M. Blake établit avec une grande force d'arguments, le droit *d'intervention*.

Mais il suggéra à la place du mot *protestations* contenu dans les résolutions, les termes de profond regret sur la situation actuelle de l'Irlande et l'espérance de voir la cruelle législation de Salisbury abandonnée.

Ce serait en vain que vos chevaliers de la corde les *non-interventionistes*, de la Province de Québec, après s'être à eux-même donné le démenti que l'on sait, en votant, à l'unanimité, la motion Murphy *condamnant* formellement, chercheraient à invoquer cet amendement Blake. Car le chef de l'opposition admet et approuve, dans les résolutions Curran, des termes de blâme et de regret beaucoup plus énergiques que ceux de la motion Garneau.

En sorte qu'il reste acquis pour l'histoire que, au préjudice *des seuls intérêts canadiens-français*, l'exercice de *l'expressive power* est **nié**, lorsqu'il est reconnu en faveur de tous les autres. Et nié par qui? par nos seuls canadiens-français de l'école Chapleau: Les Ross, les Taillon et Cie!

Le disciple de Sir John, M. Dalton McCarthy, a proposé le sous-amendement qui suit:

SOUS-AMENDEMENT

Que cette chambre, tout en étant jalouse de toute intervention dans les affaires locales du Canada qui sont de la compétence de ce parlement ou des assemblées Législatives des différentes provinces de la Puissance, soit par le parlement Impérial ou autre corps législatif de l'empire Britannique, ne peut, sans provoquer une telle intervention, manquer de reconnaître qu'il est *du droit exclusif* du Parlement Impérial de légiférer sur toutes matières se rapportant uniquement aux affaires domestiques du Royaume-Uni, et aucune matière ne peut-être d'un intérêt plus local que l'administration convenable de la loi dans les limites de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Résolu, donc, qu'il ne serait ni opportun ni sage pour cette chambre d'exprimer une opinion ou d'intervenir en aucune façon dans les affaires du parlement Impérial, au sujet de la ligne de conduite devant être adoptée par ce corps, concernant le bill maintenant devant la Chambre des Communes pour amender la loi et la procédure criminelle, en Irlande.

Comme cette théorie *tory-orangiste* est bien la reproduction intégrale de la théorie Ross, Chapleau et Cie!

Et comme l'on s'imaginerait bien, en la lisant, relire la conclusion de l'un des nombreux articles de *La Minerve*, du *Monde*, du *Canadien*, du *Courrier du Canada* et du *Journal des Trois-Rivières*!

Le débat s'est ajourné à aujourd'hui sur les 11 heures p. m., à la demande de Sir John.

***

Outaouais, 27 avril, 1887.

Hier, le débat sur la question Irlandaise n'a pris que peu de temps, MM. Davin député d'Assiniboia-Ouest et MacDonald de Huron, seuls continuant la discussion.

Sur motion de Sir John, la Chambre s'est ajournée à 5 heures et demie. En conséquence, il n'y a pas eu de séance hier au soir, une partie considérable de la députation étant absente.

Aujourd'hui, le débat a été continué par M. Freeman, député de Queens N.E. *contre* les résolutions. L'Hon. M. Mills a ensuite parlé en faveur des résolutions.

Puis, M. Curran a répliqué dans un discours plein de sens et de protestations patriotiques.

Un premier vote à d'abord été pris sur le sous-amendement de M. Davin exprimant un regret énergique de l'adoption par le parlement Anglais du bill de coercition. Cet amendement a été perdu par 59 voix contre 128.

Puis, l'amendement de M. McCarthy, que je vous ai communiqué hier, a été mis aux voix et perdu par 49 voix contre 133. Le télégraphe a dû vous transmettre les noms des votants (voir division, *Etendard* du 27, 2e page).

Deux faits significatifs:

1o. Le ministère s'est divisé sur cette question. D'entre les *tenants* de la cause orangiste qui ont eu *le courage de voter*, avec la minorité et M. McCarthy, **contre** les résolutions Curran, on remarque MM. *McKenzie Bowell, Carling, Foster, McLellan, Pope*, soit **cinq.**

Ceux des ministres qui n'ont pas craint de se montrer les amis de l'Irlande et les ennemis de l'orangisme, en votant **pour** les résolutions Curran sont: MM. *Caron, Costigan, Chapleau, Langevin, Thompson*, soit **cinq.**

N'ont pas voté, les ministres suivants: **Sir J. A. Mac.Donald.** *Sir Charles Tupper*, et *M. Tom. White.*

Sir John, du moins, a montré encore quelque reste de pudeur. Il a prouvé la nécessité de jouer quelque peu à la comédie. Affublé d'un habit de bal, il est arrivé *après le vote*, pour que les dupes puissent attribuer à son retard son abstention de voter.

Poussé au pied du mur par les interpellations de l'Hon. M. Peter Mitchell, qui fut le premier à signaler l'absence du Premier et de ses trois collègues, il lui a fallu s'exécuter. Il l'a fait en se déclarant **contre les résolutions Curran.**

Ce qui, toutefois, n'empêchera pas ce dernier de le suivre en esclave, comme par le passé.

***

Mais tout en se déclarant contre les résolutions, il a voulu *payer d'un nouveau soufflet* ceux des nôtres qui, l'an dernier, ont trahi notre cause à son bénéfice en inventant leur ridicule théorie de la *non-intervention*.

Voici ce que j'extrais du rapport de son discours par un journal tory-orangiste:

"Le Premier rendit compte de son "absence en disant qu'il avait été engagé au bal! *d'une manière plus agréable et tout aussi profitable* que ceux "qui étaient restés à prendre part au "débat (et au vote.)

"**Il affirma le droit qu'avait la chambre d'exprimer son opinion sur tout "sujet qu'il lui plaisait.** (attrapez, MM. Ross, Taillon, Blanchet et autres non-interventionnistes!)

"*Il pensait qu'il était* très regrettable *que la chambre ne se fait pas confinée aux sujets de sa compétence.*"

Puis il rendit ses devoirs à l'intérêt orangiste, en *condamnant* l'opportunité des résolutions:

"Sir John protesta contre le fait "d'amener la question Irlandaise et d'en "faire un élément de discorde parmi "les canadiens et il croyait *qu'il était* "bien pour les Canadiens et spécialement ceux qui agissaient en qualité "de représentants d'éviter toute question qui les mettrait en conflit avec le "gouvernement Impérial."

C'est sans doute aussi la théorie de quelques-uns de ses collègues.

Quoiqu'il en soit, rappelons que cette opinion de Sir John a été rejetée par un vote de **133** contre **49**.

Se trouvant présent à la chambre, Sir John a bravement voté en faveur de la motion orangiste de M. McNeill et a *parlé à l'appui de cette motion.*

Constatons encore que, malgré son *speech*, cette manœuvre orangiste n'a réuni que 59 voix contre 128.

MM. McKenzie Bowell, Popo, White, Foster, McLellan et Carling ont voté avec Sir John, en tout sept ministres, soit la moitié du ministère. Malgré cette déplorable conduite de ministres qui viennent d'escamoter le vote de tant de catholiques nais, c'est toujours pour les honnêtes gens une consolation de constater que les orangistes, avec leur grand chef en tête, leur grand chef agissant avec son autorité de premier ministre ne réunit, sur une question orangiste, que la moitie du ministère et seulement **59** voix contre **128** dans une chambre élue sous ses auspices.

MENUS PROPOS.

Sir John a admis explicitement, dans la discussion sur les résolutions irlandaises, que le *parlement fédéral avait le droit de se prononcer sur toutes les questions qu'on peut lui soumettre.*

Un autre soufflet pour MM. Ross, Taillon et autres disciples de Sir John, inventeurs du système de *non-intervention*.

***

Le *Réveil du Saguenay* prétend que le nouvel impôt sur les concessions de coupes de bois peut avoir des conséquences fâcheuses pour l'industrie forestière dans le comté de Chicoutimi, parce que, dans ce comté, c'est surtout l'épinette, un bois de peu de valeur, que l'on exploite: Si l'on eût augmenté le droit de coupe, le *stumpage*, qui se paie tant par billot abattu, nous comprenons que c'eût été assez grave. Mais la rente foncière n'a jamais été qu'une redevance nominale et ce n'est pas parce qu'ils auront à payer 83 de plus par mille carré, que les commerçants de bois renonceront à leur industrie.

***

Dans son premier article de fond du 26 avril, le *Canadien* reproche à M. Mercier et aux nationaux de ne plus s'occuper de la question nationale, depuis qu'ils ont le pouvoir; et dans la colonne suivante il annonce que les ministériels ont décidé de ramener la question Riel devant la Chambre.

Quelles arlequinades.

***

La *Minerve* annonce que M. Jos Tassé a pris une action en dommages contre M. Beaugrand.

La Patrie annonce que M. Beaugrand va prendre 500 actions en dommages contre M. Tassé.

Vu l'encombrement des affaires dans nos cours civiles, nous demandons la nomination d'un juge spécialement et uniquement chargé de jugor les actions en dommages entre ces messieurs.

***

Le *Journal de Québec* n'est pas content de la manière dont le *Canadien* a traité M. Flynn. On a un beau père ou on n'en a pas!

***

M. le Recordor de Montigny a condamné plusieurs commerçants à huit jours de prison pour avoir exposé dans leurs vitrines des gravures, annonces indécentes d'une représentation des plus immorales donnée à Montréal pendant la semaine sainte.

L'honorable Magistrat a dû regretter que la loi ne lui permit pas de punir en même temps les journaux, dont deux canadiens, français qui ont prêté la publicité de leurs colonnes aux annonces de ces immondes représentations.

A CREDIT

Plusieurs personnes ignorent peut-être encore que nous sommes toujours disposés à ouvrir des comptes dans nos livres aux familles parfaitement solvables.

Nous désirons réitérer aujourd'hui cet avis: Nous vendrons à crédit à ceux qui, pour leur commodité personnelle, préfèrent ce système à celui d'acheter au comptant, si nous sommes convaincus de la solvabilité de la pratique; et nous tenons à affirmer aussi que, pour les ventes à crédit comme pour les ventes au comptant nous n'avons qu'un seul et même prix.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste-Catherine et St-André.

—Il y a de nombreuses formes de débilité nerveuse chez les hommes qui cèdent à l'usage des Pilules en fer de Carter. Ceux qui sont troublés par une faiblesse nerveuse, les sueurs de nuit, devraient les essayer.

— AVEC —

$5

Vous pouvez vous procurer
Un bon cartier du gouvernement Anglais-Hongrois.
EMISSION DE 1864

Ces obligations forment parti d'un emprunt dont l'intérêt est payé en primes trois fois par année. Chaque obligation participe à

TROIS TIRAGES ANNUELS

jusqu'à ce que toutes les obligations aient été achetées avec une prime plus ou moins forte. Chaque obligation **DOIT** participer au tirage des primes suivantes, car il n'y en a pas de **MANQUE.**

Primes		Florins	Florins
3	à	150,000 également	450,000
3	à	20,000 —	60,000
3	à	10,000 —	30,000
6	à	5,000 —	30,000
6	à	2,000 —	12,000
9	à	1,000 —	9,000
120	à	400 —	48,000
7,750	à	200 —	1,550,000

En tout **7,900** primes, se montant **2,189,000** florins. Le prochain rachat a lieu

LE PREMIER JUIN

et chaque bon que l'on achètera de nous le ou avant le **1er Juin à 6 hre P. M.,** donnera droit au montant total de la prime que comporte le bon à cette date.

Des commandes du dehors envoyées sous **enveloppe enregistrée** et contenant la somme de $5 vous procureront un de ces bons pour le prochain tirage. Balance de l'obligation payable par versements mensuels

Pour commandes, circulaires ou autres renseignements s'adresser à la

INTERNATIONAL BANKING CO,

140 rue Fulton, coin de Broadway, New-York

ETABLIE EN 1874

Les obligations du gouvernement ci-dessus ne doivent pas être comparées à une loterie, ainsi que l'a décidé la Cour d'Appel et ne violent en aucune loi des Etats-Unis.

N. P.—En écrivant veuillez mentionner que vous avez vu ceci dans L'ETENDARD.

AGENTS DEMANDÉS

pour vendre ces susdites obligations. Des hommes d'expérience et fournissant des recommandations parfaitement satisfaisantes, sont les seuls qui doivent faire application.

Parlement Fédéral

1re session.—8ième parlement

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 28 avril, 1887.

La séance est ouverte à 3 hrs.

M. DAVIN présente, un bill pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer *Chinook and Peace River*. Lu une première fois.

Sir CHALES TUPPER dit, en reponse à M. Edgar, que le gouvernement n'a pas encore obtenu du gouvernement impérial la permission de déposer devant cette Chambre, les documents relatifs aux traités commerciaux dans lesquels le Canada est concerné et qui sont couverts par les termes de l'adresse passée par cette Chambre le 28 janvier 1884. Bien qu'il y ait des objections à la production des documents relatifs à cette affaire non encore réglée, il espère fournir sous peu, des renseignements qui satisferont la Chambre.

L'Hon M. WHITE répondant à M. Barron, dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement de récompenser les personnes dont les parents ont été tués pendant les troubles du Nord-Ouest.

Quant à M. J. C. Gilchrist, de Woodville, père et représentant légal de William Campbell Gilchrist, tué par les Indiens le 2 avril 1885, au lac aux Grenouilles où il demeurait, et dont les propriétés ont été détruites, l'honorable ministre représente qu'une réclamation à cet effet a déjà été soumise à la Commission du Nord-Ouest et que les *pertes seront payées.*

Sir CHARLES TUPPER en réponse à M. Hickey, dit qu'il n'est pas opportun pour le gouvernement de fournir des renseignements au sujet de l'impôt sur le beurre, avant que le budget ne soit soumis à la Chambre. Le gouvernement sur la preuve certaine de l'importation de beurre d'un caractère malsain et impropre à la consommation, prendra les moyens nécessaires pour le soumettre à une inspection scientifique.

Sir JOHN A. MACDONALD annonce, en réponse à M. Robillard, que le gouvernement n'a pas l'intention de construire une nouvelle résidence au Gouverneur-Général.

QUESTION DE PRIVILÈGES

M. TAYLOR se lève pour une question de privilège: il dit avoir été accusé de ne pas avoir donné son vote sur l'amendement de M. Darvin aux résolutions de M. Curran; en examinant les votes et procédures de la Chambre, il remarque que son nom a été omis. Il désire annoncer qu'il a voté pour l'amendement de M. Davin.

L'ÉLECTION DE QUEENS

M. SKINNER en présentant la motion relative à l'élection de Queens, N.-E., raconte les circonstances se rapportant à la nomination et à la votation dans ce comté,

Il est certain que M. King avait une majorité de 61 voix sur M. Baird; mais parceque le dépot avait été fait par un autre que l'agent de M. King, l'officier-rapporteur refusa de compter les votes donnés en faveur de ce Monsieur.

Il propose donc que le Greffier de la Couronne en Chancellerie recevoir l'ordre de produire le bref de l'élection de Queens et de l'amender en substituant le nom de M. King à celui de M. Baird, tout en conservant à ce dernier le droit de contester l'élection dans la forme pourvue par la loi.

La loi anglaise dit que lorsqu'un candidat a reçu le plus grand nombre de votes, il doit être déclaré élu, et le statut de l'Angleterre est la même que le nôtre.

Il cite le cas du maire de Bangor, où lord Lindsay a déclaré que l'officier-rapporteur n'a pas le droit de déclarer élu celui des candidats qui n'a pas la majorité des voix. Les devoirs de l'officier-rapporteur ne sont donc pas judiciaires mais purement *mathématiques.*

L'hon. M. THOMPSON apprécie l'importance des principes invoqués par M. Skinner, et exprime l'espérance que l'esprit de parti sera banni de cet discussion.

Quant aux divisions auxquelles l'honorable membre a fait allusion, l'hon. M. Thompson dit qu'elles ont été données lorsque la loi était toute différente de celle en existence maintenant, car un changement radical aura lieu. D'après ce temps, le parlement a cessé d'exercer les fonctions judiciaires dans les causes d'élections contestées, et ne s'est réservé que le droit de régler la question de la qualification des membres.

Comme il a été décidé par Sir Henry James, dans le cas de Michael Davitt, la seule question que le parlement s'est réservée est d'examiner si celui qui a été déclaré élu, l'a été conformément au bref et si on a suivi le bref en envoyant au parlement une personne suivant la loi.

Ce droit a été exercé par le gouvernement Anglais en 1870, dans le cas d'Odonovan Rossa élu, alors qu'il était reconnu hors la loi et comme félon. La Chambre Anglaise ordonna une nouvelle élection. Cependant, on n'essaya point de donner le siège vacant à l'adversaire d'Odononan Rossa.

En 1875, un cas d'une nature semblable se produisit. John Mitchell, félon reconnu, avait été élu; son élection fut annulée et un nouveau bref fut lancé.

De nouveau il fut élu et aussi de nouveau rejeté. Pendant ce temps, on ne donna pas son siège à son adversaire.

En 1882, la Chambre du Canada eut à se prononcer sur la qualification de Robertson, de Kings, N.-B.; l'élection fut déclarée nulle.

Le ministre de la Justice croit que le cas soulevé par M. Skinner devrait être soumis au comité des privilège et élections—car on a toujours reconnu à ce comité les droits judiciaires.

Quelques membres de l'opposition—Oh!

L'hon. M. THOMPSON—Les honorables membres de l'opposition diffèrent avec moi, mais je puis leur dire que l'honorable député de Durham-Ouest (M. Blake), disait en 1882, que sa fortune, en siégeant comme membre de la Chambre, avait été de régler avec d'autres honorables députés, les cas de l'élection de deux membres, cas soumis à un comité, qui, d'après l'hon. M. Blake lui-même, avait réglé la question dans un esprit qui ne pouvait jeter de discrédit sur le parlement dans l'exercice de ses droits judiciaires.

Gladstone est la seule autorité que l'on trouve au parlement anglais, contre le renvoi du cas à un comité.

En 1875, dans le cas de Mitchell, il n'y favait aucun fait au précédent demandant l'examen: le seul fait pouvant être soumis à l'examen était l'identité de John Mitchell, l'élu, avec John Mitchell, le condamné.

Gladstone alors ne proposa pas de donner le siège de Mitchell à un autre, mais il demanda d'affirmer le principe de la loi des Communes d'Angleterre, qu'un coupable n'ayant pas purgé sa condamnation entière, n'avait pas le droit de prendre un siège aux communes ni d'être élu.

Dans le cas actuel, on demande à la Chambre de prononcer jugement sur les droits et les devoirs qu'un officier-rapporteur, et de déclarer qu'un honorable député qui siège maintenant dans cette Chambre n'a pas le droit à son siège. On devrait demander si en rendant justice à une majorité de voteurs, on ne blesse pas les droits de quelqu'un et si on ne met pas le membre qui siège maintenant dans une position pire que si son élection était contestée devant les tribunaux, et si l'on ne blesse pas les droits des personnes qui ont l'intention de contester cette élection et qui se trouveront en face de difficultés créées par les décisions peut-être différentes de deux tribunaux.

Il propose donc en amendement que la question soit renvoyée au comité des privilèges et élections avec le pouvoir de faire venir devant lui les personnes, qui ont affaire dans cette matière ou de demander les papiers et autres documents qui concernent la chose; Ce comité devra faire rapport le plus tôt possible.

L'hon. M. Mills dit que l'acte de l'officier rapporteur est purement administratif et que s'il avait quelque pouvoir judiciaire le temps de l'exercer était passé.

L'officier rapporteur a accepté M. King, comme le candidat qualifié dûment, et il aurait dû le déclarer élu comme ayant la majorité des voix. La loi dit que les candidats élus doivent avoir la majorité des votes, mais dans ce cas-ci, le membre siégeant, M. Baird à la minorité des voix. Si le siège est accordé à M. King, M. Baird se trouvera dans la même position que si l'officier rapporteur avait fait son devoir.

M. Tupper (Pictou) dit que M. Skinner a traité la question au point de vue politique, quand ce n'est qu'une simple question légale. Si la résolution de M. Skinner est adoptée, elle statuera que M. King a été dûment élu, aucun autre candidat n'ayant été nommé suivant la loi.

Si les vues du comité des privilèges et élections s'accordent avec celles du ministre de la Justice, le comité fera rapport dans ce sens et alors la loi relative au cas suscité serait examiné avec soin.

Au reste, rien n'empêche que le cas ne soit soumis aux tribunaux; l'officier rapporteur à usé du pouvoir discrétionnaire que lui accorde la loi et il ne mérite pas une censure publique pour l'avoir exercé bien ou mal.

Il est six heures et l'orateur laisse le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR.

M. TUPPER continue son discours. Il dit que le fait d'obtenir le plus grand nombre de votes, ne donne pas seul à un candidat le droit de siéger en Chambre; il cite des décisions à l'appui de sa prétention. M. Bourinot, dans son ouvrage, déclare que le renvoi à des comités est très-propre à régler les doutes qui peuvent exister dans certains cas. Il votera donc pour l'amendement du ministre de la Justice.

M. EDGAR est surpris d'entendre les partisans du gouvernement prendre la défense des candidats qui ont eu la minorité des votes. Est-ce que M. King n'a pas de droits? L'officier-rapporteur est sous le contrôle de la Chambre et dans le cas actuel il faut corriger les erreurs. Le comité des privilèges et élections n'apportera aucune lumière nouvelle dans la question.

La seule clause que l'officier rapporteur peut invoquer, c'est celle qui dit qu'aucune élection ne soit payée par un autre que l'agent autorisé des candidats.

M. LANDRY lit la clause mentionnée par M. Edgar et prétend que la Chambre n'a pas le droit de s'occuper de la question. Il ne doute pas que M. King ait la majorité des votes, mais il voudrait voir le cas soumis à d'autres tribunaux.

MM. ELLIS et BARRON supportent la motion de M. Skinner et M. DAVIN l'amendement du ministre de la Justice.

M. PATTERSON (Essex)— L'officier-rapporteur aurait dû déclarer élu M. King qui avait la majorité des voix, et l'officier rapporteur devrait être amenée à la barre de cette chambre (applaudissements de l'opposition.)

UNE VOIX—Vous parlez pour obtenir les applaudissements de l'opposition.

M. PATTERSON—Je ne désire aucun applaudissement; J'ai été envoyé ici pour donner un support honorable au gouvernement et je le ferai, mais j'ai des vues sérieuses dans les cas de cette espèce, (l'opposition applaudit.)

M. CHOQUETTE supporte la motion Skinner.

L'hon. M. MITCHELL considère l'acte de l'officier-rapporteur comme frauduleuse et demande à la Chambre de ne pas s'en rendre complice.

MM. SUTHERLAND et LISTER supporteront la motion Skinner.

L'hon. M. FOSTER se déclare contre, en prétendant que la Chambre n'est pas le tribunal autorisé.

L'amendement Thompson est adopté par 109 voix contre 77.

La Chambre s'ajourne à 1 h. 05.

AU GESU

Conférence de M. Nap. Bourassa

L'Union Catholique donnera une nouvelle soirée publique vendredi, le 26 mai prochain.

Le conférencier, comme le public de Montréal en a déjà été informé, est M. Napoléon Bourassa. Voici le sujet qu'il traitera: "L'Art National: ce qu'il est et ce qu'il vaut, étudié à diverses époques. Première étude: Avant la Grèce".

M. Bourassa est un juge compétent dans toutes les questions qui se rapportent à l'Art. De plus l'auteur de "Jacques et Marie" est un écrivain distingué et un causeur plein de verve et d'érudition.

La conférence de M. Bourassa sera une véritable jouissance pour le public de Montréal, qui aime les choses élevées et belles, et l'Union Catholique est heureuse de lui offrir l'occasion de goûter cette jouissance gratuitement. Cette première conférence de M. Bourassa, sera suivie d'une seconde qui aura lieu subséquemment et formera une étude complète sur l'intéressant sujet qu'il a choisi.

Comme aux précédenies soirées, il y aura une partie musicale préparée avec grand soin et exécutée par des amateurs distingués de cette ville.

Nous espérons que l'élite du public de Montréal, se fera un devoir de venir à cette conférence et de rendre ainsi un hommage bien mérité au talent de M. Bourassa comme artiste et comme conférencier.

ALPHONSE LECLAIRE,
Président de l'U. C.

Un maçon millionnaire

Un maçon de Fontenay-sous-Bois, près de Paris, nommé Malivernet, mais plus connu sous le nom de La Brie, vient d'hériter d'une fortune d'un million et demi que lui lègue un oncle non pas d'Amérique, mais d'Egypte.

Ce maçon qui n'a ni femme ni enfants continue d'ailleurs à travailler pour le compte du génie militaire aux travaux avancés du fort de Rosny, et ne s'est pas laissé éblouir par les richesses.

Le maire de Fontenay-sous-Bois et son premier adjoint, tous les deux entrepreneurs, ont souvent employé Malivernet comme ouvrier. Ils le considèrent comme le meilleur et le plus honnête des hommes, et ils s'intéressent beaucoup à lui.

Très paternellement ils lui ont offert, car il a, comme il le dit lui-même, "la cervelle un peu molle", de se charger de toutes les démarches qu'il pourrait être nécessaire de faire pour qu'il entre en possession de son héritage.

Malivernet a un frère, actuellement à Dijon, deux sœurs habitant la province, et un neveu employé comme gardien à Sainte-Anne. Il se promet de leur venir en aide à tous et de les mettre pour toujours à l'abri du besoin.

TELEGRAPHIE.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA.

Notes de la Capitale

Ottawa, 28—Le département des pêcheries se propose d'envoyer cette année encore, une expédition pour explorer les eaux du nord de la Colombie Anglaise, afin de compléter les travaux commencés l'été dernier. On espère que cette exploration démontrera la grande richesse de cette province en fait de pêcheries.

La morue noire, qualité supérieure de poisson, peu connue jusqu'à présent, est extrêmement abondante depuis le cap Flattery jusqu'à la mer Arctique, mais surtout au fameux banc découvert l'année dernière au Nord-Ouest de la Colombie.

—On aura une idée du massacre de caribous qui a eu lieu dans la région de l'Ottawa pendant la dernière saison, pour les incidents suivants.

Un chasseur de Montréal en a tué 27 pour sa part, un chasseur de Pembroke 40. On croit que les carcasses de tous ces animaux tués, formeraient un poids de 530,000 lbs. Le Monarchais a fait la chasse également, mais plusieurs autres ont continué la chasse pendant le mois de mars.

—Parlant aujourd'hui de la question des pêcheries, l'hon M. Foster, ministres de la marine et des pêcheries, a déclaré que le gouverneument n'avait reçu aucune information tendant à confirmer les affirmations d'un journal de New-York que les Etats-Unis se proposaient de rompre toutes relations avec le Canada avant la nomination d'une commission conjointe pour étudier la question. Il ne croit pas à ces rumeurs et est certain que les droits du Canada seront respectés.

—Depuis la prolongation de sa ligne jusqu'à Lacolle, le chemin de fer Canada Atlantique se trouve à faire jonction avec le Vermont Central à Rouse's Point.

ETATS-UNIS

La question des pêcheries

Washington 28 — Le département d'Etat considère actuellement la question de la juridiction des Etats-Unis sur les pêcheries de loupmarin de l'Alaska

La déclaration faite hier par le gouvernement canadien, au parlement du Canada que des communications à ce sujet avaient été envoyés par le Canada au secrétaire Bayard est niée du département d'Etat.

Toute correspondance concernant les pêcheries a eu lieu directement avec les autorités impériales.

Ce fait est suffisant pour expliquer le retard dans les réponses dont se plaint le gouvernement d'Ottawa.

Médecin assassiné

Portsmouth Ohio, 28—Le Dr W. Y. Northrop, médecin éminent et apôtre de la tempérance a été assassiné aujourd'hui par un propriétaire de buvette.

EUROPE

Désastre maritime

Londres, 28—Une dépêche de Cooktown, Australie, annonce que le vapeur "Boston", de Singapore, a sombré à la suite d'une collision avec un voilier près de l'île Formos, et que 150 personnes ont été noyées, dont aucune d'origine européenne.

Pardessus en caoutchouc vendus à la semaine

Nous vendons à la semaine moyennant un accompte, de magnifiques pardessus en caoutchouc, maintenant que les pluies sont communes, c'est le temps de se procurer un de ces bons et beaux pardessus, et s'il vous plait, donnez-nous votre ordre deux ou trois jours d'avance, afin que nous puissions vous donner pleine et entière satisfactions. Immense assortiment de chapeaux, Un seul prix.

CHS DESJARDINS ET CIE
637 et 639 rue Sainte Catherine
Aux 3 Chevreuils.
1a-29a Montréal.

Un nouveau sport

Il s'agit de courses aérostatiques. Le général anglais Brine, bien connu comme aéronaute, est en train d'organiser une course de vitesse entre ballons qui partiraient de la côte anglaise pour la France. Celui des aérostats qui franchirait la Manche et atterrirait sur un point quelconque du sol français dans le temps le plus court emporterait un prix important. C'est dans le courant du mois qu'aura lieu ce nouvel et curieux jeu de sport.

—Salons réservés pour les Révérends Messieurs du Clergé et pour les diners d'amis, au Restaurant Duperrouzel, 25 Côte St. Lambert.

Paroisse de St. Joseph, Montréal.

La Congrégation des Hommes de la paroisse de St. Joseph, fera son pélérinage annuel à N. D. de Bonsecours dimanche prochain, (1er mai). Le départ se fera de la chapelle de la Congrégation à 7½ h. a. m. Tous les congréganistes sont priés d'y prendre part et de faire la Sainte communion.

F. X. RABEAU,
Ptre. Directeur.

3i-28

Chapeaux pour 1887

Si le choix se trouve dans la grande quantité, vous l'aurez certainement chez nous. Vu que nous venons d'ouvrir 27 caisses de chapeaux pour notre commerce du printemps. Vous trouverez à notre magasin la bonté du chapeau anglais, le fini du chapeau Français et l'élégance du chapeau américain. Nous représentons toujours la manufacture de Carrington & Sons Company. HUBERT & COMTOIS 683 rue Ste Catherine. 1a 29a.

C. S. CAGNIER

SUCCESSEUR DE
A. GAUTTIER
ETABLI EN 1830
24 — RUE VITRE — 24
MONTREAL.
Peintre, Tapissier, Décorateur.

SPÉCIALITÉ :—TAPISSERIE.

Cet établissement a des ouvriers pour poser en une journée, 300 pièces de tapisserie dans une maison. Avis à ceux qui veulent un ouvrage fait promptement. On entreprend pour la campagne. 3m's-1'a

La Compagnie de Gaz de Montréal

Les personnes qui changent de maison au 1er Mai sont priées de donner un avis de trois jours par écrit au bureau de cette compagnie, afin que le gaz puisse être enlevé, sinon elles seront tenues responsables pour tout le gaz passant par le compteur jusqu'à ce que tel avis ait été donné.

Aucun ajusteur de gaz n'est autorisé à enlever le gaz sans un permis par écrit de la compagnie, et ceux qui agiront ainsi seront passibles de pénalité pour avoir violé la clause de la charte à cet effet.

Par ordre,
J. F. SCRIVER,
Gérant et Secrétaire.

Montréal, 27 avril 1887. 6m's-6a

Commerce et Finances.

BULLETIN FINANCIER

28 avril 1887.

Le marché monétaire est moins ferme; les prets sur titres sont côtés à 5 et 5½ p. c. et assez faciles à obtenir.

Le change est tranquille aux cours suivants, qui nous sont fournis par MM. W. L. S. Jackson, et Cie, courtiers, et agents de change, 10 Exchange Court.

LONDRES.

	60 jours	3 jours
Banquiers.	9¼ à ⅜	9 9⅛ à ¼
Courant...	9¼	9⅜ à ½
Cables....		10⅛

NEW-YORK.

Banquiers. 1|16 Escompte à Pair.
Courant... ⅛ Prime.

PARIS.

Papier long..... 5.19¾
Papier court..... 5.19¼

STERLING A NEW-YORK.

	Affiché	Transactions
60 jours.....	4.87½	4.86¾ à ½
3 jours.....	4.89	4.87¾ à ¼
Cables.....		4.88 à ¼

Les prêts sur titres à Londres sont cotés à 1½ p. c.

La banque d'Angleterre a abaissé le taux de son escompte à 2 pour cent.

LA BOURSE

La bourse a été encore assez active aujourd'hui, surtout le télégraphe. Les cours sont bien tenus. Avec une hausse légère en certains quartiers.

La banque de Montréal a fait 244 et 244½, et clôture à 244½ vendeurs et 243½ acheteurs.

La banque Ontario ouvre un peu au-dessous de la clôture d'hier, à 122 et remonte à 122½. En clôture, elle est ferme: 123½ vendeurs et 122⅝ acheteurs.

Le télégraphe est très actif et en hausse dans la matinée; ouvrent à 98½ il monte à 99½; mais dans l'après-midi il revient à 99.

Voici les ventes de la journée, rapportées spécialement pour l'*Etendard*, par MM. Brais & Terroux, courtiers et agents de change, 11 rue St. François-Xavier, Montréal.

AVANT-MIDI

B. de Montréal 5 à 244, 1 à 244½.
B. Ontario, 100 à 122, 50 à 122½
B. du Commerce, 50 à 122, 10 à 122½.
B. de Québec, 20 à 110.
B. des Marchands, 10 à 133½.
Richelieu et Ontario, 100 à 69, 35 à 69½, 200 à 69.
Gaz, 25 à 218½, 5 à 219.
Télégraphe, 325 à 98¾, 175 à 98⅝, 200 à 99, 175 à 99½, 100 à 99½, 200 à 99⅝, 50 à 99½, 75 à 99½.
Pacifique, 150 à 64½, 100 à 64¾ 125 à

TWEEDS.

Hâtez-vous de donner votre commande pour un

HABILLEMENT DE PRINTEMPS.

Notre importation de TWEEDS ANGLAIS et ECOSSAIS, de TISSUS FRANCAIS des meilleures qualités, surpasse tout ce que nous avons importé jusqu'à cette année.

Le choix est immense. Il n'est pas possible qu'une personne vienne examiner notre stock sans trouver exactement ce qu'il lui faut.

Notre tailleur, M. A. Brodeur, est en mesure d'exécuter toutes les commandes sous le plus court délai.

Epargnez 25 pour cent sur un habillement en venant choisir vos Tweeds,

—CHEZ—

DUPUIS FRERES

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Andre

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

La ligne favorite pour les Provinces Maritimes

Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto Détroit et Chicago, Manitoba., Nord-Ouest Colombie Anglaise.

TABLEAU DES HEURES

Les trains laissent Montréal :
Pour Winnipeg et Vancouver, 8.00 p. m. tous les jours excepté le dimanche.
Pour Ottawa, 7.15 a. m. 9.00 a. m. et 6.10 p. m. et † 8.00 p. m.
Pour Toronto et l'Ouest 9.00 a. m. et † 8.00 p. m.
Pour Québec, 8.05 a. m. (4.00 p. m. le dimanche seulement; et 10. p. m.

ARRIVERONT A MONTREAL

De Winnipeg et Vancouver, 6.30 a. m. tous les jours excepté le dimanche.
D'Ottawa † 8.20, a. m. 12.35, 6.30 et 9.00 p. m.
De Toronto, † 8.20 a. m. et 9.00 p. m.
De Québec, 6.30 a. m., 9.10 p. m., et 10.05 p. m. † Tous les jours.
* Le dimanche seulement

La ligne canadienne pour le Nord Ouest.

Chars dortoirs sans changement à Toronto et stations aux trains transcontinentaux.
Pour plus d'informations, pour billets de passage, indicateurs, Horaires etc., etc., s'adresser au bureau des billets 129 rue St Jacques à l'Hôtel Windsor et à l'Hôtel Balmoral et à la gare du Carré Dalhousie (anciennes casernes.)

W. C. Van Horne, Vice-Président. D. McNICOLL, 1er Ass. Pres.
C. E. SPENCER, Asstt. Sur. Gen. GEO. OLDS, Asstt. du Trafic.

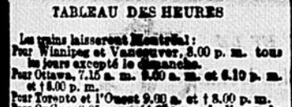

CHEMIN DE FER
VERMONT CENTRAL.
New-York, Boston et la Nouvelle-Angleterre.

Ligne des Montagnes Vertes

DEPART des TRAINS de MONTREAL :

8.30 A. M.—Train vite arrivant à Saint-Albans, 10.50 a. m., Burlington, 12.10 p.m., Montpelier, 12.50 p.m., White River Junction, 3.55 p. m., Boston via Lowell, 7.25 p. m., et New-York via Springfield 10.30 p. m.
Les nouveaux et magnifiques wagons Pullman sont attachés aux trains de Boston.

4.20 P. M.—Express de New-York et Boston arrivant à Saint-Albans 6.50 p. m., (souper), Burlington, 8.15 p. m., Rutland, 10.30 p. m., Troy 1.30, a. m., Albany 1.45 a. m., New-York 7.00 a. m., Boston, 7.30 a. m. Worcester, 5.40 a. m., Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.
Wagons dortoirs Wagner, de Montréal à New-York et de St. Albans à Boston.
Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo 7.20 p.m., Magog 8.30 p. m., Sherbrooke 9.30 p. m.

8.30 P. M.—Express de nuit arrivant à Saint-Albans à 10.45 p. m., White River, 3.15 a. m., Montpelier, 4.35 a. m., Woodstock, 7.00 a. m., Boston via Lowell 8.30 a. m., via Fitchburg 9.35 a. m., New-York via Northampton, Meriden, Springfield et New-Haven 11.00 a. m.
Ce train se rencontre à Newton et Winchenden pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.
Des wagons dortoirs Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toute autre information, s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral et aux bureaux du Grand Tronc et au bureau de la Compagnie, 136 rue Saint Jacques

A. C. STONEBRAVE, Agent des Passages du Grand Tronc de l'Est.
J. W. MORANT, Agent général des passagers.

LUCIEN BENOIT
A transporté son atelier de
Sculpture, Dorure, Peintures, Etc
—AUX—
Nos. 198 et 200 Rue Jacques-Cartier
En arrière de la Banque d'Epargne.

M. L. BENOIT, déjà avantageusement connu de plusieurs membres du clergé, continue de spécialité de Sculpture, Dorure, Peintures, Gravures, Encadrements, Bordures, Corniches, Chaires, Chemins de Croix, Dessins, Plans, et autres objets servant à orner les églises et autres lieux de culte.
156-6m-vf

Frechon, Lefebvre Cie
1645, Rue NOTRE-DAME
MONTREAL
—:o:—
Ornements d'Eglise
Assortiment des plus complets et des plus variés de tout ce qui sert au culte :
CHASUBLERIE, VASES SACRES, MÉRINOS, SOUTANES, TOILES, DENTELLES, Etc., etc.
Grands et petits Lustres à Cristaux.
Lampes de Sanctuaire, Candélabres à fleurs et à cristaux.
BOUQUETS et PARURES D'AUTEL
d'une grande richesse et d'un genre tout à fait nouveau.
STATUES et STATUETTES
de toutes grandeurs et de toutes sortes vendues à très grandes réductions.
29 jan 87-1an-mis

FONDÉE EN 1842.
SALLES A DINER ET A LUNCH
D'ALEXANDER
219, RUE St. JACQUES, Montréal.
MAINTENANT OUVERTES
Sucreries et Bonbons,
Gateaux assortis de toutes espèces
(Frais tous les jours.)

FRENETTE FRERES
MANUFACTURIERS DE
COFFRES-FORTS
Portes de Ventes, Grillages, etc.
REPARATIONS.
No. 377 Rue Craig, Montréal.
(ENTRE LES RUES SANGUINET ET ST. DENIS.) 19i jno

P. DANSEREAU
CARROSSIER
219, Rue Craig, 221
MONTREAL

M. Dansereau a en mains un stock de voitures neuves de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que :—Coupés—Voitures de Cochers—Voitures de boulanger—Phaétons—Victorias—Buggies—Express à piano—Landaus—Voitures de Québec—Omnibus—Charrettes—Voitures d'Hiver de toutes sortes.
M. Dansereau construit sur commande toutes sortes de voitures de famille, et fait une spécialité de réparations à bon marché. Il emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux. M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle capote brevetée pour les voitures de familles et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et des diplômes pour chaque voiture aux expositions de 1881 et 1882.
P. DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig, MONTREAL.
P. S.—Les roues fabriquées par M. Dansereau sont garanties et reconnues les meilleures qui soient fabriquées en Canada.
Voitures d'hiver et d'été de seconde main vendues à moitié prix. 23f-1an

CHANTELOUP
MONTREAL, P. Q.

Fonderie de Cloches
POUR EGLISES
SEULES OU EN CARILLONS AVEC
MONTURES DE FER OU EN BOIS
A meilleur marché et de Meilleur qualité que les cloches anglaises ou américaines
Fournitures pour intérieur des églises.
Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.
6 86-1an

Immenses Sacrifices
PIECES DE
35,000 TAPISSERIES
VENDUES DEPUIS
2c, 3c, 4c, 5c, $2 00 le Rouleau.
Aussi
FERRONNERIES,
Peintures, Huiles, Vernis,
ETC., ETC.
VENDUES AUX PRIX DU GROS.
P. S.—Blanchissage, tapissages, peinturages, imitations, etc., faits sous le plus court délai et à des prix réduits, chez
O. CAUCHON,
315, Rue ST. LAURENT,
Téléphone, No 1624.
22f-1an

Pose de papier à tapisserie, blanchissage en couleur ou à la craie, toutes ouvrages de peinture faites avec promptitude et célérité.
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

F. X. CREVIER
FERBLANTIER ET PLOMBIER
98, Rue St. Laurent, 98
Couvreur en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur dessin.
Poseur d'Appareils de Chauffage à EAU CHAUDE.
Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés.

WOLFF & REESSING
Nos. 62 et 64 FRONT St., New-York
Importateurs, Manufacturiers et metteurs de Conserves en Boîtes
Metteurs en Boîtes des célèbres Sardines à l'Huile
IMPERIAL BRAND
En ¼ et ½ Boîtes préparées à St. ANDREWS, N. B.,
Sardines à la Moutarde en ¼ boites, Câpres, Salade à l'Huile (marque Loup, Cartoux & Loubon).
—AUSSI :—
SEULS MANUFACTURIERS de la CÉLÈBRE MOUTARDE (MARQUE)
"ANCHORY MUSTARD"
18j-9m2fps-

Pilules de MOYLE
(ARGENTEES)
CAMOMILE, QUININE et PODOPHYLLEN
GUÉRIT

AGENTS :— TOUS LES PHARMACIENS — en vente en proprietaires, Ltd., Lon., Eng. chaque Boîte.

Les Maux de Tête Bilieux, les Nausées, l'Indigestion, la Constipation, (chez les hommes et les femmes), les Etourdissements, la Toux, l'Embonpoint excessif, la Perte du Sommeil, et tous les autres désordres qui engendrent
La Goutte et le **Rhumatisme**
La Quinine et la Camomile sont deux préparations bien connues, leurs propriétés toniques sont absorbées par le sang qui se trouve par la purgé de toutes impuretés qui sont la source des maladies susnommées.
La Podophyllen est infiniment supérieur à tous les *mercuriales* dans son action sur le foie. Il n'ouvre pas les pores de la peau, par conséquent, pour tous ceux qui voyagent, l'on ne saurait trop recommander ces Pilules dont l'action est certaine sans produire aucun des inconvénients ordinaires, et qui ne contient pas un atome de mercure, n'oxpasent pas ceux qui en font usage à prendre du froid.
AVIS AUX DAMES ! Nous ne saurions trop recommander ces pilules aux dames, elles procurent une regularité parfaite dans toutes fonctions, ce qui évite la mélancolie, la perte de l'appetit, les maux de tête, les humeurs, les boutons et toutes les éruptions de la peau et qui procurent surtout un teint frais et rose, ce qui est d'autant plus admiré qu'il est plus rare. Ces pilules empêchent aussi les hémorrhoïdes dont tout le monde souffre plus ou moins (surtout les femmes enceintes) ; Elles ont un effet encore préférable à celui de l'huile de castor.
Préparé et vendu par **JOSEPH MOYLE, Chimiste (de Butler et Crispe, à Chepsaide)** 25 Broadway, Hammersmith, W., Londres, Angleterre. En boite 1s. 1jd. 2s. 9d. et 4s 6d. chez tous les pharmaciens ou directement du propriétaire.

Je viens vaincre la maladie et la mort.

LEGER & Cie.,
IMPORTATEURS DE
Marchandises Sèches, Bijouteries, Articles de Fantaisie, Etc., etc.
— *EN GROS SEULEMENT* —
No. 1910 RUE NOTRE-DAME
(Batisse Balmoral.)
19j5e

BRODIE & HARVIE
MANUFACTURENT MAINTENANT UNE
Farine Preparée au Beurre
Cette farine est maintenant en vente dans toutes les principales épiceries de la ville

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE
BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTRÉAL.

CAPITAL - - - - -	$10,000,000
PLACEMENTS - - - - -	$27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $750,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITE.
La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

E. E. GAULT, WILLIAM TATLEY, } Agents principaux et Gérants résidents
C. ERNEST GAULT, W. E. HUBBARD, JAMES ALLIN, } Agents spéciaux du Département anglais, Montréal.
E. HURTUBISE & A. ST-CYR, } Agents spéciaux du département français, Montréal.
30-26-1a

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier

VARIETES.

LE PRINTEMPS

L'hiver s'enfuit, chassé par le joyeux zéphyr qui caresse mollement les pousses naissantes.

C'est le réveil de la nature.

Sous l'influence bienfaisante des tièdes rayons du soleil, la sève circule partout, la terre entière s'agite et se couronne d'un diadème de fleurs enchassées dans l'émeraude.

C'est le printemps qui s'avance de son pas léger, en souriant sous le ciel d'azur, gracieux et pimpant comme une jeune reine.

Déjà sur le gazon mouillé par la rosée, la tendre primevère s'entrouve et jaunit près de la blanche pâquerette qui fleurit à travers la mousse respectée par les frimas.

La timide violette qui recherche volontiers la solitude, émerge sous les pas du promeneur égaré dans les bois, et la pâle narcisse, amoureuse de l'ombre, apparait çà et là comme étonnée de vivre, à côté du muguet au grelot d'argent.

L'anémone reparait, étincelante de pourpre et d'or, escortée de la jacinthe blanche et de la pervenche à l'œil bleu.

L'aimable renoncule, la pensée au pétale velouté, l'élégante jonquille, le crocus aux reflets changeants, l'inodore tulipe rivalisent à l'envi pour égayer nos yeux.

Le précoce lilas semble narguer l'hiver en déroute avec ses branches touffues d'où s'élancent, fraîches et parfumées, des milliers d'étoiles mignonnes.

Dans la forêt depuis longtemps silencieuse et désolée, un frémissement imperceptible annonce la résurrection de tous les êtres, la vie recommence, active et palpitante.

Les arbres centenaires, comme les jeunes taillis que l'hiver sans pitié a privés de leur parure, secouent leur lourd manteau de givre et les bourgeons épanouis présagent déjà un luxuriant feuillage, que guettent les oiseaux en quête d'un logis.

L'hirondelle, le coucou, le rossignol et une nuée d'invisibles chanteurs célèbrent aux quatre coins de l'horizon le retour des beaux jours.

Dans la nature entière, si calme tout à l'heure, éclate un concert mélodieux malgré sa cacophonie apparente. C'est un véritable fourmillement d'oiseaux et d'insectes de toutes couleurs qui s'interpellent bruyamment comme de simples députés, perchés sur une branche quelconque qui leur sert de tribune.

Des essaims ailés fendent l'espace en masses compactes et tiennent des meetings assourdissants dans les profondeurs de l'atmosphère.

Sur les haies décorées d'aubépines, de chèvrefeuilles et de ronces, qui entremêlent leurs branches flexibles dans un chaos verdoyant de nuances diversifiées à l'infini, voltigent des papillons blancs, jaunes, bruns, bleus, multicolores.

Ils butinent çà et là, insouciants et capricieux, avec leurs ailes irisées de diamants qui scintillent au soleil. Ils sont heureux de vivre, et, plus favorisés que les humains, ils règnent en despotes absolus sur la terre et sur l'air.

Le problème de la vie n'existe pas pour eux ; ils n'en connaissent que l'âge d'or, le joyeux printemps qui leur livre sans compter tous ses trésors, sachant que ces êtres fragiles n'auront pas le temps de les gaspiller.

Saluons donc le printemps avec son cortège ailé qui nous ramène le soleil, la verdure et les fleurs.

Affaires municipales

Comité des présidents

Le comité des présidents s'est réuni, hier après-midi, pour s'occuper de nouveau des crédits à accorder aux différents comités du conseil de ville. Son rapport adopté à la dernière séance lui a été renvoyé par le conseil avec prière de chercher le moyen de pourvoir aux dépenses des divers départements, sans augmenter la taxe.

L'échevin Laurent propose que l'on accorde les mêmes crédits que l'année dernière aux divers comités, à part les comités des finances, de l'éclairage et de l'hygiène, ce dernier devant avoir $13,000 pour l'enlèvement des déchets.

Les échevins Mount, Donovan et Stevenson s'opposent fortement à cette motion.

L'échevin Grenier dit qu'on doit apprendre aux citoyens de Montréal que s'ils veulent des améliorations ils doivent les payer. Il a été surpris de la manière dont le conseil a accueilli la proposition d'une augmentation de taxe pour cette année. Les échevins ont manqué d'énergie en cette circonstance. Il faut faire face à la situation comme des hommes. Les dépenses des divers départements sont nécessaires : on doit les payer, et les revenus sont insuffisants. Il n'y a qu'une solution : la légère augmentation de taxe proposée. C'est de l'adopter. Montréal est la moitié moins taxée que toutes les villes du Canada et des Etats-Unis. C'est un fait inéniable. Pourquoi refuserait-elle de supporter un huitième pour cent d'augmentation de taxe sur la propriété foncière, pour rencontrer des dépenses impérieuses.

L'échevin Mount fait observer que c'est une honte de dire que Montréal est trop pauvre pour payer les frais de son administration civique.

L'échevin Donovan propose, comme amendement à la motion Laurent que ce comité ne voit pas moyen de réduire les crédits accordés aux comités.

Cet amendement est adopté : pour, les échevins Stevenson, White, Donovan et Mount ; contre, les échevins Holland, Dubuc et Laurent.

Chapeaux

Messieurs Lorge et Cie viennent de recevoir le plus magnifique assortiment de chapeaux dans tous les genres. Qu'on ne manque pas d'y faire une visite.

Ces Messieurs se chargent aussi de la réparation des chapeaux.

Qu'on se le dise et que l'on se rende chez Lorge et Cie 21 rue St Laurent.
15a jno

On enverra gratuitement des échantillons de tous nos papiers à tapisserie à toute adresse en Canada.
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

FRANCE ET ALLEMAGNE

Paris, 26.—L'entrevue qui a eu lieu lundi entre M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, et M. Herbert de Bismark, ministre des affaires étrangères au sujet de l'affaire Schnaebeles, n'a donné qu'un résultat tout à fait nul.

M. Flourens a envoyé aujourd'hui à M. Herbette une dépêche lui prescrivant de demander la relaxation de M. Schnaebeles, commissaire français, victime d'un guet-apens dans l'exercice de ses fonctions, c'est-à-dire sur le territoire français.

M. de Leyden, chargé d'affaires d'Allemagne, se remue beaucoup mais sans faire aucune démarche de nature à avancer le débat ; il se montre seulement au ministère des affaires étrangères pour annoncer chaque jour un nouveau retard. Il a reçu communication du dossier français, mais quoiqu'il eût promis de communiquer le dossier allemand, il ne l'a pas encore fait, sous prétexte que M. de Puttkamer, ministre de la justice pour l'Alsace-Lorraine, a été chargé de faire une nouvelle enquête sur l'affaire.

La presse allemande est devenue plus agressive. Les citations des journaux de Berlin et de Cologne, qui sont reproduites par les journaux de Paris causent de l'inquiétude et un colère croissante.

La presse française est impatiente, nerveuse et découragée par les provocations déloyales et injustes du gouvernement allemand. Elle recommande au gouvernement d'agir avec énergie mais sans prendre une attitude agressive.

Le *Temps* dit que la presse anglaise regrette probablement de s'être montrée au début favorable à la France en appréciant la correction et l'irréprochabilité de sa conduite. Les journaux anglais, le *Times* en tête, cherchent à établir maintenant que tous les torts sont du côté de la France.

Dans son journal l'*Intransigeant*, M. Rochefort dit que la meilleure réponse à faire aux outrages dont Bismarck nous abreuve est de faire le serment de n'employer ni bottiers, ni tailleurs, ni banquiers allemands et de mettre à l'index tous les produits de provenance allemande.

Le *Soir* conseille au gouvernement de renvoyer en Allemagne les sept mille Allemands nécessiteux inscrits dans les divers bureaux de bienfaisance et qui vivent du pain que devraient avoir de préférence les pauvres de Paris.

La presse parisienne approuve l'interdiction provisoire de l'opéra de Wagner *Lohengrin*. Il est probable que la musique du compositeur gallophobe eût provoqué des désordres et soulevé des complications nouvelles qui auraient aggravé encore une situation déjà très tendue.

Paris 27—Le *Post*, de Berlin, dit que les lettres du commissaire Gautch à M. Schnaebeles ne sont pas datées. Le *Daily News* assure que le comte Bourguenier, secrétaire de l'ambassade de France à Berlin, est parti pour Paris et qu'il a un message verbal pour M. Flourens.

Berlin 27—On dément la nouvelle que la France aurait demandé l'extradition de Schnaebeles.

—On rapporte dans les cercles officiels que pour concilier la France, l'Allemagne offrira de mettre M. Schnaebeles en liberté à condition qu'il soit éloigné de la frontière.

—M. Schnaebeles n'a qu'un bras, il a perdu l'autre dans un accident de chemin de fer, où il a sauvé un voyageur qui allait être écrasé sous les roues d'un char. Il a payé son dévouement par la perte d'un bras.

Ce que peut faire le vrai mérite

La vente sans précédent du BOSCHEES GERMAN SYRUP depuis quelques années a étonné le monde. Il est sans aucun doute le meilleur et le plus sûr remède qui ait jamais été découvert pour la prompte guérison de Toux, Rhumes et les maux les plus sérieux des poumons. Son action est diamétralement opposée à celle des prescriptions ordinaires des médecins, car il ne fait pas seulement cesser la toux en laissant subsister la maladie, mais, au contraire, il extirpe *la cause* du mal, guérit les organes affectés et les laisse dans un état parfait de santé. En gardant une bouteille dans la maison pour s'en servir lorsque la maladie fait son apparition, épargnera bien des comptes de médecins et surtout de longues maladies. Un essai suffira pour vous convaincre.
En vente chez tous les pharmaciens et marchands de stocks divers du pays. Prix 75 la grande bouteille.

Télégraphie résumée

—Mde Langelier va un peu mieux.

—Le procès Langelier Maguire a été remis à aujourd'hui.

—Lord et Lady Lansdowne se rendront à Toronto mardi.

—Lord Rosebery, à Glasgow, a déclaré qu'il avait confiance dans Gladstone.

—Le Club américain de Pittsburg a fêté hier le 65e anniversaire de la naissance du général Grant.

—Le procès de l'émeute des Trois-Rivières par suite d'une indisposition de M. Lemieux avocat n'a pu passer hier matin.

—La banque d'Ontario a déclaré un dividende de 3½ pour cent pour les derniers six mois, c'est une augmentation sur l'année dernière.

—L'union des loyalistes de Toronto va protester contre la dépêche envoyée à Gladstone par les Irlandais au sujet de la coercition.

—La société St Georges de Hamilton a reçu une dépêche de la Reine Victoria, d'Aix-les-Bains, en France, remerciant la Société du télégramme de félicitations qui lui a été envoyé.

—Un train de marchandises sur le chemin de fer de Baltimore et Ohio a déraillé près de Timberville. Un serre-freins a été tué et le conducteur grièvement blessé.

—On a arrêté, à Toronto, un nommé Thomas Considine, accusé d'avoir assailli Mme Charlton. Cette dernière est toujours à l'hôpital et va un peu mieux.

—Un des *booms* sur la rivière Chaudière s'est brisé par suite de la débâcle et 20,000 billots ont été emportés. On a pu en recueillir un grand nombre devant Québec. Ils appartiennent tous à MM. Hall.

—Le *Standard* dit que Sir Henry Drummond Wolfe, commissaire anglais en Egypte, a déclaré que l'évacuation des troupes anglaises de ce pays aurait lieu dans cinq ans.

—M. Pano, éditeur du *Lupta*, a été condamné par défaut à deux ans de prison et à $1,000 d'amende, pour avoir dit que le Roi de Roumanie était un égoïste, un aventurier et un ennemi de son pays.

—On vient de suspendre provisoirement les travaux du tunnel sous la rivière Ste Claire entre Sarnia et Port Huron. L'eau ayant envahi les galeries on a été obligé de faire jouer les pompes.

—Le steamer de la malle, "Finland," allant de Table Bay, (Cap de bonne Espérance), à l'île Maurice, a sombré. Tous les sacs de malle et tous les passagers ont été sauvés. C'était un steamer de 869 tonneaux.

—Le gouvernement russe se propose d'élever la valeur du papier monnaie en Russie en acceptant les billets de banque en concurrence avec l'or pour le paiement d'une partie des droits de douane.

—Don Pedro empereur du Brésil est dangereusement malade.

—Le congrès du Nicaragua a ratifié le contrat de M. Menscal, pour la construction du canal interocéanique.

—L'agent de Lord Lansdowne, en Irlande, ne veut pas accorder toutes les demandes des fermiers et l'on s'attend à de nouvelles expulsions.

—Le révérend Otis Sexton est mort à Hartford (Connecticut) à la suite de blessures qu'il avait reçues la veille dans un accident de voiture.

—Les montagnes des environs de Lynchburg (Virginie) sont toutes couronnées de neige et la température a considérablement baissé dans toute la région.

—Un éboulement dans la mine de Tunnel, à Ashland, Pennsylvanie, a tué cinq hommes, qui ont été encevelis sous un énorme amas de charbon. Ce n'est que deux heures après l'accident qu'on s'est aperçu de leur disparition.

—Les barbiers de Toronto se sont décidés à porter le tarif de la taille des cheveux de 15 à 20 cents à partir du 1er juin. Ils se sont entendus aussi pour fermer leurs établissements les jours de fêtes publiques.

—M. Baillargé propose de construire le pont à Québec au lieu du Cap Rouge, en partant de la terrasse Frontenac. On va demander au Conseil de Ville de Québec une somme de $1,000 pour payer les dépenses préliminaires.

—Le service des signaux rapporte que le steamer Barcelona venant de Palerme a passé hier après midi au large du cap Ray. La navigation est ouverte. Le steamer a dû entrer ce matin dans Québec.

—Les portraits à l'huile de tous les membres de la famille du prince héritiers d'Allemagne, Fréderick Guillaume vont être faits pour être présentés à la Reine Victoria par les résidents Allemands de Londres, à l'occasion de son jubilé.

—Poursuivi d'hallucinations au cours desquelles il se figurait voir le spectre de sa femme morte il y a environ trois mois, Charles L. Beecher, un négociant retiré des affaires, de New-Haven (Connecticut), a tué son chien d'un coup de revolver et s'est ensuite fait sauter la cervelle devant son miroir.

—Une grande fête a eu lieu à Charleston pour l'inauguration d'une statue en bronze de John C. Calhoun, l'homme d'état peut-être le plus éminent qui ait vu le jour jusqu'à présent dans la Caroline du Sud. C'est le secrétaire Lamar qui a prononcé, à cette occasion, le panégyrique de Calhoun.

—Des avis de St-Pétersbourg annoncent que des proclamations révolutionnaires ont été secrètement affichées dimanche dans les rues de la ville. Elles menacent de mort les membres de la famille royale, les juges et les officiers, si les conspirateurs contre la vie du Czar sont condamnés à mort.

—On annonce de Winnipeg que des capitalistes américains ont acheté les mines de Keewatin au Lac des Bois pour $200,000. Ce qui a empêché jusqu'ici l'exploitation de ces mines, c'est qu'on ne pouvait obtenir une ratification des réclamations par suite des disputes entre le Manitoba et le gouvernement d'Ontario et de la Puissance.

—Le steamer "Scotia" qui s'est échoué près de New-York, il y a plusieurs semaines, avec 700 ou 800 émigrants italiens à bord, a été déchargé et renfloué. Il est maintenant flottant sur l'eau sans dommage appréciable, à part la perte de son gouvernail. Il fait très-peu d'eau. Deux remorqueurs l'ont amené à New-York.

—A Québec, l'ouvrage pour la construction du palais du Parlement interrompu l'automne dernier, a été repris. 150 hommes sont employés sous la direction de M. Pageau, ingénieur en chef. Pour la plupart, ils travaillent en dehors aux fondations en avant de l'entrée principale. Les voûtes et les caves seront aussi complètement finies.

—La Cie du Baltimore Ohio, veut construire un pont au dessus du Détroit Arthur qui sépare Staten Island de la terre ferme dans le New-Jersey. M. Decker de New-York s'y opposait sous le prétexte que cela générait le passage des navires.

Le juge Wallace a déclaré que la Cie ayant la permission des propriétaires des deux rives et des fonds qui se trouvaient submergés ne pouvait être empêchée de construire le pont.

—James Johnston un des syndics de l'église presbytérienne de la rue Carlton est accusé devant la Cour de Police de Toronto d'avoir insulté un autre syndic et empêché de remplir ses fonctions. Il paraît que Johnston est chargé de garder les clefs de l'Eglise et que le dimanche 10 avril, il a refusé d'en ouvrir les portes lorsque le Rév. David Naux le pasteur s'est présenté. Une dispute s'ensuivit. Johnston n'aimait pas les sermons du pasteur et les deux autres les aimaient, telle a été l'origine du trouble.

Avis aux mères de famille

Le sirop calmant de Mme Winslow doit toujours être employé durant la dentition des enfants.
Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, fait passer toutes douleurs et guérit les coliques, et est le meilleur remède contre la diarrhée, 25 cents la bouteille.
tij 31m

—La dyspepsie dans ses formes les plus mauvaises cédera devant l'usage des petites pilules de Carter pour les nerfs aidées par les petites pilules pour le foie de Carter. Elles ne guérissent pas seulement la maladie, mais fortifient l'estomac et l'appareil digestif.

Aux citoyens de la partie ouest de Montréal.

Sur la demande réitérée d'un grand nombre de nos clients de cette partie de la ville, nous avons établi, sur la rue Notre-Dame, près de l'Hôtel Balmoral, une succursale de notre grand magasin de la rue Sainte Catherine. On trouvera là un assortiment complet de chapeaux dans les derniers goûts. Nous nous efforçons de bien servir nos pratiques et de donner satisfaction. Nous espérons qu'il y aura foule à notre nouveau magasin, à l'enseigne du chapeau rouge.

CHS DESJARDINS & Cie
Nos 637 et 639 rue Ste-Catherine
Aux 3 Chevrenils.
1a-29a. Montréal.

Guérison.

Des personnes faisant usage de bois sous enivrantes, opium, morphine, chloral, tabac et ayant d'autres habitudes semblables. Le remède peut être administré dans du thé ou café, sans que la personne s'en aperçoive si on le désire. Faites parvenir 6c en estampilles pour livre et certificats de ceux qui ont été guéris.
Adressez M. V. Lubon, 47 rue Wellington-Est, Toronto, Ont.

Avis aux mères

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. 1 juillet 86-1a.

HORACE PEPIN, L. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
1639, rue Notre-Dame
3ème porte à l'est de la Côte St. Lambert
MONTREAL 22m 87-1a

Ce qui suit a paru dans notre Edition du soir hier.

M. Beauchamp, M. P. P.

Il appuiera le gouvernement actuel.

M. Beauchamp, député des Deux-Montagnes, à la chambre de Québec a fait la déclaration suivante, que nous empruntons à un journal de Québec:

"M. Beauchamp dit qu'il veut expliquer la position qu'il désire prendre au commencement de ce nouveau parlement. Il s'est présenté comme conservateur indépendant, comme tel il a été élu et comme tel il entend se conduire. Il est d'opinion qu'au commencement d'un nouveau parlement une opposition factieuse n'a pas sa raison d'être. Le résultat du scrutin du 14 octobre dernier, indique clairement que le peuple de la province voulait un changement de gouvernement, et faire une opposition factieuse au gouvernement du jour serait désavouer le jugement rendu par la majorité du peuple.

Il est bien disposé à suivre la ligne de conduite qu'il s'est tracée en présence de ses électeurs et à supporter toute mesure de nature à promouvoir les intérêts bien entendus de la province, d'où qu'elles viennent. D'un autre côté, il ne peut se déjuger. La motion soumise ne comporte aucun blâme à l'adresse du gouvernement, l'hon. premier ministre l'a admis. Elle n'est qu'une justification de la conduite du parti conservateur *dans le passé, conduite qu'il* a approuvée et qu'il ne peut renier aujourd'hui.

Il n'a pas de raison de regretter ce qu'il a fait dans le passé, au contraire. Donc il doit voter en faveur de l'amendement proposé par le chef de l'opposition vu qu'il équivaut à rien autre chose qu'à la justification du parti conservateur dans le passé. De plus la motion ne comporte nul blâme à l'adresse du gouvernement du jour, il votera pour l'amendement proposé par le chef de l'opposition tout en se reservant la plus grande latitude possible en ce qui touchera la prise en considération des mesures du gouvernement.

Bureau de Santé

Hier après-midi, a eu lieu une réunion des membres du comité de santé. Deux soumissions ont été reçues pour l'enlèvement des animaux morts dans les rues de la ville, l'une de l'entrepreneur actuel, M. J. Guilbault, qui demande $1200 et l'autre de M. Arminie Chevalier qui offre de le faire gratuitement. Cette offre est acceptée.

—La démission du Dr Stroud, comme vaccinateur public a été acceptée, et le Dr Coyle le remplace provisoirement. Quatre applications sont faites pour cette position.

Le bureau adopte une motion demandant au Dr Laberge de préparer un rapport du montant d'ouvrage fait par les différents officiers de santé pendant le mois d'avril.

La démission de M. F. Corbeil de la police de santé est acceptée, et son remplaçant sera nommé à la prochaine séance. L'échevin Kennedy dit que tous les membres de cette police demeurent dans l'Est de la ville et que l'Ouest devrait être représenté.

Plusieurs rapports du comité des chemins au sujet de la construction de nouveaux égoûts sont déposés et renvoyés à l'Inspecteur de santé Radford, et le bureau s'ajourne ensuite.

Nouvelles de Ste Cunégonde

Nous apprenons avec peine que M. Véber, Principal du collège de Ste Cunégonde, a été victime d'un accident mardi après-midi, qui l'a empêché de remplir son rôle du Capt Grant, à la séance dramatique qui a eu lieu le même soir. M. Véber était monté sur un escabeau du haut duquel il est tombé. Ce monsieur souffre beaucoup, cependant le médecin assure que les blessures sont sans gravité.

—Une escouade d'hommes, sous la direction de l'inspecteur de la ville, a commencé hier matin le nettoyage des rues de Ste Cunégonde. Ces hommes vont rendre un grand service par cet ouvrage, car une épaisse couche de boue couvre la plupart des rues. Ce travail va rendre la circulation plus facile et plus agréable.

—L'eau s'étant retirée de la plupart des rues qu'elle avait envahie, le Grand Tronc a abandonné la partie du soubassement de l'Eglise qu'il occupait temporairement comme gare à passagers.

LA PROIE DES FLAMMES

Incendie de la verrerie de la rue Parthenais

La fabrique de verre North American au coin des rues Mignonne et Parthenais est devenue la proie des flammes. On se rappelle que cette même fabrique a été déjà détruite complètement l'année dernière, ça fait la deuxième fois en neuf mois. L'incendie qui a éclaté hier a été d'une violence extrême et l'on craignit qu'il ne se propageât.

Il paraît que vers 8 heures des ouvriers travaillant aux fournaises avaient chargé trop fortement un des creusets pour la fonte du verre, et craignant que le verre fondu ne se répandit bouchèrent les trous du creuset avec des briques, mais le verre fondu repoussant les briques, fit irruption sur le plancher et sur un banc de bois.

Le feu se déclara immédiatement et les flammes s'élevèrent rapidement jusqu'au plafond. En quelques minutes toute la bâtisse fût en feu. Les hommes effrayés se sauvèrent, abandonnant tous leurs habits et une fois sortis essayèrent d'éteindre le feu au moyen de tuyaux prenant sur des bouches mais le tube de raccordement était brisé et ils ne purent s'en servir.

Les pompiers que l'on avait appelés arrivèrent alors et de tous les côtés à la fois car une alarme générale avait été donnée. Quatre jets d'eau puissants eurent bientôt raison de l'incendie, mais la couverture a été entièrement brûlée.

On a pu empêcher les flammes de se communiquer aux bureaux et aux maisons voisines. Les dommages se montent à environ $800, couverts par les assurances.

Les hommes ont pu reprendre leur ouvrage ce matin.

La science populaire illustrée

Cette publication devient de plus en plus intéressante, voici le sommaire de son No d'avril.

Modification importante — Chemins de fer—Le nickelage—Notes Industrielles—Chimie Industrielle, *Glucose* (fin). La transformation en vinaigre; sirops et liqueurs—Fabrication américaine de la *Glucose*. Appareil à évaporer dans le vide—Effets des Tremblements de Terre par le Dr J. A. Crevier —Divers—Modes françaises illustrées—Nos architectes—L'Enseignement Primaire—Le Musée commercial de Liége —Bulletin des Températures—Recettes diverses.

A partir du 1er Mai prochain le prix de l'abonnement sera de $1.20 par année au lieu de $2.00, cette notable diminution ne changera rien aux soins apportés dans cette revue si utile, qui devrait trouver sa place dans toutes les familles.

NOYEE DANS SA MAISON

Un terrible accident sur la rue Ottawa

Un terrible accident est arrivé dans la matinée au coin des rues Murray et Ottawa. Madame Rafferty, mère de M. A. G. Rafferty, s'est noyée dans sa maison à la suite des circonstances suivantes:

Etant descendue au premier étage pour monter de l'huile de pétrole elle mit le pied sur la porte de la cave qui, malheureusement, n'était pas fermée.

La trappe tourna et Mde. Rafferty tomba dans la cave qui était aux trois quarts remplie d'eau. Dans sa chute elle se frappa à la tête et avant qu'on peut lui porter secours elle s'enfonça sous l'eau qui avait une hauteur de six pieds et mourut noyée. A l'aide de quelques hommes de police on retira son cadavre de la cave. Ce terrible accident a jeté la consternation dans le quartier. Le coroner doit tenir une enquête sur le corps de la pauvre victime.

LE FLEUVE

L'eau baisse continuellement, elle est déjà rendue à trois pieds plus bas que le mur de revêtement. Il y a encore beaucoup de glaces dans le port, mais on s'attend à voir le fleuve libre d'heure en heure.

UNION CATHOLIQUE

Dimanche le 1er Mai à 2 heures p. m. conférence par M. Joseph Desrosiers

Sujet:—Les poètes de l'Eglise: (2e partie) sommaire:—Origine et développement de la poésie religieuse sous l'ère chrétienne.—Saint-Ambroise fait alterner, avec le chant des psaumes, le chant des hymnes.—Saint Paulin de Nole, Prudence, Sedulius.—Transformation de la langue latine.—Moyen-âge: Saint Bernard, Saint Thomas d'Aquin, Adam de Saint Victor, Thomas de Célano.—Le *Dies Irœ*: traductions nombreuses de cette célèbre séquence.—Jacopon de Todi et le *Stabat Mater*.—Infériorité des hymnes de Santeuil.—Remarques sur la manière dont les chantres et les messieurs interprètent la poésie liturgique.

Les enfants du Capitaine Grant

Nous avons eu la bonne fortune d'assister hier à la seconde représentation de ce drame émouvant. La séance a été donnée dans la grande salle du collège de Ste Cunégonde que l'on vient de remettre à neuf.

Les sièges sont maintenant disposés en amphithéâtre et peuvent donner place à 600 personnes; ils sont placés de manière que chacun peut suivre les détails de la pièce sans se déranger. Cette salle est une des plus commodes et des mieux aérées de la ville.

Voici en quelques mots l'historique de la pièce jouée hier soir.

Prologue—Le capitaine Grant, marin hardi et d'expérience frète un navire, le "Britannia", pour aller à la découverte du Pôle Sud. Après une heureuse traversée, le navire est assailli par une furieuse tempête et vient se briser sur les côtes d'une île de la mer du sud.

Ses matelots et l'équipage attribuant leurs malheurs à leur capitaine, forment un complot, se révoltent et s'emparant de la seule chaloupe qui restait s'enfuient avec, et abandonnent le capitaine, son fils James et un matelot sur une île déserte.

Le sujet des quatre actes qui suivent le Prologue est très-émouvant; il nous montre, les peines, les privations des malheureux naufragés sur leur île; cependant, Grant et son jeune fils ne perdent pas courage et mettent leur confiance en Dieu, ils espèrent qu'ils seront un jour sauvés.

Comme il serait trop long de faire l'histoire complète de ce beau drame, nous conseillons à nos lecteurs de lire l'excellent livre de Jules Verne, d'où M. McGown l'a tiré.

Enfin, après bien des luttes, bien des misères, le brave Grant est retrouvé par l'équipage du "Duncan", qu'un noble cœur, Lord Glenarven avait prêté pour aller à la recherche des naufragés dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis 18 mois. Le père revoit ses enfants, ceux-ci se jettent dans ses bras, la scène est touchante, le tableau magnifique, le drame est fini et le rideau tombe.

Du commencement à la fin, cette pièce est du plus haut intérêt, et fait tantôt rire, tantôt pleurer.

Un accident arrivé à cinq heures à M. Véber, l'a empêché de remplir son rôle, de capt. Grant; il a été remplacé par M. le Dr Cyphat, qui s'est bien acquitté de sa tâche malgré le peu de temps à sa disposition.

Nous ne mentionnerons personne en particulier; mais qu'il nous suffise de dire que tous se sont bien acquittés de leurs rôles; et ont prouvé, une fois de plus, que le cercle dramatique de Ste Cunégonde est un des plus forts de la ville.

Entre le 2e et dernier acte, M. Massicotte a égayé son auditoire par une de ses chansons comiques qu'il sait si bien chanter; nous lui offrons nos meilleurs compliments et remercierons pour le charmant quart d'heure qu'il nous a fait passer.

Comme on le sait, cette soirée avait été organisée par les soins de M. le curé Séguin qui doit être fier du succès obtenu. Le digne curé y assistait avec ses vicaires et plusieurs autres membres du clergé.

Il a chaleureusement remercié ses paroissiens pour leur zèle à le seconder dans la construction de son église.

"Cette fête, a-t-il dit, a été organisée pour vous témoigner ma reconnaissance de votre générosité et de votre dévouement, et j'espère que vous continuerez encore, comme par le passé, à servir les intérêts de votre église et le bon Dieu vous bénira.

Il était 11½ hrs, lorsque la séance s'est terminée par l'air national exécuté par l'orchestre de M. J. B. Laprairie, qui, comme toujours, a bien fait les choses.

Les Barbiers

L'association des Barbiers du quartier Est, ont décidé qu'à partir du 2 Mai prochain ils ne chargeront que 15 cents pour la coupe des cheveux 10 cts. pour la barbe.

J Tremblay, U Gravel, O Masse, J Dubord, A L'Abbé, O Leclaire, N Courtoi, C Guilmette, C Patenaude, A Calnna, F Lajoie, J Clément, O Gariépy, J Mathieu, H Renaud, A Bastien, P St Germain, A Ménard, T Charland, A St Louis, E Lamoureux, A Marsan, A Racicot, J Couture, A Jourdain, F Rhéanme, L Touzin, L Desmarais, O St Jacques, E Bérard, J Marcheterre, D Lapointe, P Gariépy, W Rousseau, L Lagrenade, D Archambault, E Portugais, N Lépine, M. Brosseau, Z Blais, T F Bouchard.

2i-27a.

Grammaire enfantine:

Lili, qui a six ans, regarde avec dédain le devoir que vient de faire sa petite sœur Jeanne:

—Si c'est possible! Ecrire *le* côtelette, *la* bifteck! C'est: le bifteck et la côtelette qu'il faut dire!

—Tiens! Et pourquoi? interroge Jeanne, un peu vexée.

—Parce que la côtelette, c'est la femme, et le bifteck, c'est le mari!

—Les véritables gourmets, trouveront toujours les primeurs de la saison, au restaurant Duperrouzel 25 Côte St. Lambert.

Ephémérides

30 Mars—En 1870.—Mort de Mgr. Cooke, premier évêque de Trois-Rivières.

En 1866.— Mort de l'hon. Juge Mousseau ancien premier ministre de la Province.

En 1867.—Acquisition du territoire de l'Alaska, par les Etats-Unis.

En 1883.—Mort de M. l'abbé J. B. Cousineau, ancien curé de St Louis de Gonzague, à Nice (France).

PETITES NOUVELLES.

Cercle légal

Demain auront lieu les élections des officiers de l'association des étudiants en droit de l'Université Laval.

Le Barreau

Les élections des membres du Barreau pour la section de Montréal, auront lieu lundi prochain.

Soupçon de vol

Dominn Laframboise et Louis Masson, ont comparu, ce matin, devant le magistrat de police, sous soupçon de vol.

Procès remis à plus tard.

Sergent instructeur

Huit sergents de police ont fait application pour la place vacante de sergent instructeur.

Les tramways

La compagnie des tramways de la ville a fait circuler ses chars, ce matin, sur la rue Ste Catherine ainsi que sur la rue St. Laurent.

Modiste de Paris

Madame P. Bornier a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er mai prochain, elle sera installée au No 34 de la rue Lagauchetière.

Funérailles de M. Shiller

Les funérailles de M. Shiller, greffier de la couronne, ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis

Tué accidentellement

Le détective Giadu a reçu un télégramme de Bute City, Montana, l'informant qu'un nommé Jos Bussière a été tué par accident d'un coup de pistolet. Bussière était né à Sorel et il laisse une femme et enfants.

La police du Hâvre

Tous les membres de la police du Hâvre ont reçu l'ordre de se tenir prêts à commencer leur service dimanche prochain, 1er mai. La station a été nettoyée et tous les préparatifs sont faits pour la saison d'été.

Conférence St Vincent de Paul de la paroisse St Jean-Baptiste

Dimanche, à 2 heures P. M., aura lieu dans la salle du Marché St Jean-Baptiste, le tirage d'un magnifique globe en verre, au profit de cette société.

Avis à ceux qui ont des billets.

Vol de grand chemin

Mme Mirault passait avant hier sur la rue Berri, lorsqu'un voleur lui arracha des mains son porte monnaie contenant $22. Son agresseur qui s'était sauvé a été arrêté le soir même avec une partie de l'argent en sa possession.

A St. Henri

Il doit y avoir réunion du conseil-de-ville de St. Henri ce soir. On y discutera le projet d'avoir de nouvelles rues. Ce besoin se fait sentir depuis longtemps et nous croyons que ce progrès recevra l'approbation de tous.

Un jeune trogne

Un écolier âgé de 12 ans et nommé Jos. Hamel, a été trouvé ivre-mort sur le Champ-de-Mars, hier soir par la police.

Il a comparu ce matin devant le magistrat de police et a reçu une punition en conséquence.

Fausse alerte

Hier matin on a téléphoné à l'hôpital général pour l'ambulance. Un charretier étnit tombé de voiture et son état semblait très alarmant. Lorsque l'ambulance arriva, le blessé avait disparu.

Sous l'influence de l'ivresse il était tombé à terre, c'était sa seule maladie. Craignant que la police ne s'aperçut de sa situation il avait décampé, préférant sa maison à la station de police.

Emigrants à Montréal

707 émigrants sont arrivés hier par le steamer "Sardinian"; sur ce nombre 205 se sont dirigés vers le Manitoba, 259 dans Ontario et 215 aux Etats-Unis; 27 sont restés dans la province de Québec. Aux hangars du gouvernement à St Henri, on a donné des repas à 501 personnes.

Chemin Papineau

Ce chemin est dans un très mauvais état depuis la rue Rachel jusqu'à la barrière St Michel. A certain endroits la glace est fondue jusqu'à la terre sur le milieu du chemin et forme un canal, juste le passage des voitures. Si MM. les commissaires faisaient couper cette glace, la circulation serait plus facile et les voitures pourraient se rencontrer plus aisément.

Représentation dramatique

C'est ce soir qu'a lieu à l'Académie de Musique la représentation dramatique organisée au profit de l'œuvre des orphelins Catholiques de Montréal.

Trois charmantes pièces y seront représentées: La Fée, d'Octave Feuillet; La Grammaire de Labiche et The Uncle's Will ravissante comédie anglaise.

La Tempérance

Dimanche prochain à une heure et demie, au Cabinet de Lecture Paroissial, aura lieu la réunion plénière des membres de la société de Tempérance de la paroisse Notre-Dame. Le président, le trésorier et les autres officiers rendront leurs comptes. Cette réunion sera présidée par M. Colin, Supérieur de St Sulpice.

Incendie

Hier soir, vers onze heures, l'alarme a été sonnée à la boîte 31. Le feu s'était déclaré dans la résidence de M. James Minogue, charretier, 567, rue St Laurent. Les pompiers arrivèrent aussitôt. Il paraît que la famille était couchée lorsqu'on s'aperçut que l'escalier était en feu.

M. Minogue et ses fils firent tout leur possible pour éteindre l'incendie en jetant des seaux d'eau sur le feu, mais ils ne purent réussir à l'éteindre. Les pompiers au moyen de quelques jets d'eau l'éteignirent promptement. Les dommages s'élèvent à environ $200 couverts par les assurances.

Pianos d'occasion.

Pianos d'occasion de toutes les principales manufactures, en vente à prix très réduits chez Lavigne et Lajoie, 1657, rue Notre-Dame.

6i-25-a.

IMPORTANT

Lorsque vous visitez New-York, épargnez le transport de votre bagage et la location d'une voiture, en arrêtant au **Grand Union Hotel**, en face du Grand Central Depot.

600 chambres magnifiquement meublées à $1 et au-dessus par jour. Plan Européen. Ascenseur et toutes les améliorations modernes.

Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de meilleur. Tramways, voitures, chemins de fer élevés pour toutes les gares. Vous pouvez vivre mieux avec moins d'argent au Grand Union Hotel que dans tout autre hôtel de première classe dans la ville. 8j la

L'AFFAIRE SCHNAEBELES.

Elle progresse favorablement.

Paris 28—Les négociations entre la France et l'Allemagne au sujet de l'arrestation de Schnaebeles progresse favorablement.

Paris 28—M. Herbette, ambassadeur de France, télégraphie qu'hier soir, il a eu une entrevue avec le comte Herbert de Bismark dans laquelle ce dernier a soutenu que le territoire français n'avait pas violé par l'arrestation de M. Schnaebeles. Cependant le comte de Bismark a ajouté que l'Allemagne est portée à admettre que l'arrestation a été irrégulière et contraire à la convention au sujet des frontières franco-allemandes conclues en 1871 et qu'en conséquence elle fera remettre en liberté M. Schnaebeles, lorsqu'il sera prouvé que les lettres que l'on assure avoir été envoyées par M. Gautsch sont authentiques. La mise en liberté de Schnaebeles aura lieu aujourd'hui ou au plus tard demain. M. Herbette doit avoir une nouvelle entrevue avec M. de Bismark aujourd'hui.

Paris 28—Le *Journal des Débats* publie une dépêche de Berlin, annonçant que l'affaire Schnaebeles a été réglée amicalement.

Dépêches du Soir.

CANADA

La société de colonisation du lac Témiscamingue

Ottawa 28—Une réunion du bureau des directeurs de la société de colonisation du lac Témiscamingue a eu lieu à l'archevêché, sous la présidence de Mgr Duhamel. Parmi les personnes presentes, se trouvaient Mgr Lorrain, de Pembrooke, le Révd P. Gendreau, M. Poitras, de Mattawa, M. F. R. E. Campeau et M. Rivet. La démission de M. L. Dubé, comme directeur, a été acceptée et le Dr Valade nommé à sa place. Il a été décidé d'autoriser le Révd P. Gendreau et M. Poitras à employer un certain nombre d'hommes pour faire le défrichement sur les terres de la société, dans le Canton Duhamel, aussitôt que le terrain sera assez sec pour cela.

La loi de désaveu au Manitoba

Winnipeg 28—MM. Leacock, Martin et Greenway ont proposé hier une motion contre le droit de désaveu par le gouvernement fédéral.

M. Keachoffer a proposé un amendement modifiant la motion proposée et qui dit que le monopole de la compagnie du Pacifique, ruine le pays. Cet amendement appuyé par le premier ministre Norquay a été rejeté par 18 contre 14. Deux députés torys ont voté avec l'opposition.

D'après ce vote le gouvernement local est assuré d'être battu s'il soutient le gouvernement fédéral dans le désaveu des lois de chemin de fer au Manitoba.

Le printemps dans les Cantons de l'Ottawa

Hull, 28—Sur la rivière Désert et la Gatineau, la glace est encore solide dans les bois et les ruisseaux, la neige est très épaisse encore et fond très lentement.

Procès Laugelier-Maguire

Québec 28—Plusieurs témoins importants en cette cause ayant refusé de paraitre en cour, la Cour a remis l'affaire à demain où jugement sera rendu d'une façon ou d'une autre.

Les phosphates

Ottawa 28—Dans l'année finissant au 1er Mai, on a calculé que le produit des mines de Buckingham a été de 25,000 tonnes de phosphate dont les trois quarts sont d'une haute valeur commerciale.

ETATS-UNIS

Vol avec effraction

Chicago 28—La voute et le coffre-fort de la maison Carpenter et Cie, marchands de fournitures pour navires ont été ouverts la nuit dernière par des adroits voleurs, qui après avoir perforé les portes et brisé les serrures ont pu s'emparer d'une valeur de $11,000 dont $7,000 se trouvent en or et en papier négociable. Les magasins sont situés sur la rue South Water.

Les bijoux volés appartiennent à la famille de M. Carpenter qui les avait déposés dans le coffre-fort, les croyant là plus en sûreté que chez eux.

L'orphéon Canadien.

Haverhill, Mass., 28—L'orphéon Canadien, organisé par nos compatriotes en cette ville, a donné un joli concert à l'Académie, hier soir. Le programme comprenait des chansons, des solos de piano par M. Calixte Léveillé, des solos de cornet par M. Eugène Marié et des chants exécutés par Melle Hélène O'Reilly, le concert était sous la direction de M. Lucien Pratte. La salle était comble. Tous les artistes ont été applaudis. M. Marié était accompagné sur le piano par M. Henri Roy. La soirée s'est terminée par plusieurs chants exécutés en chœur.

EUROPE

Un échange proposé

Londres, 28—On rapporte que la Russie a proposé de remettre à la Turquie l'indemnité de guerre qu'elle lui doit pour une cession de territoire dans l'Asie Mineure.

Politique coloniale

Madrid, 28—Le premier ministre Sagasta se propose de faire d'importants changements dans la politique coloniale dans le but de se concilier les créoles jusqu'à ce qu'ils aient pu obtenir un gouvernement autonome qui est le but de leurs aspirations.

Ces changements consistent dans l'abolition des droits d'exportation dans les Antilles et les droits d'importation à l'entrée en Espagne, sur les sucres et les alcools de Cuba et de Porto Rico, les tarifs des colonies et de la métropole seront assimilés et l'on accordera des subventions à des chemins de fer dans les Antilles et à d'autres travaux publics.

Circulaire de la police

Londres 28—Le *Herald* de Cork, publie une circulaire secrète de la police envoyée par l'inspecteur Moriarty à ses agents et dans laquelle il se plaint de ne pouvoir découvrir les organisations des bandes armées qui commettent des crimes dans son district et dans laquelle il engage ses hommes à redoubler d'efforts pour découvrir les coupables.

L'étude des langues orientales

Berlin, 28—Le Reichstag a passé une loi établissant en cette ville une école pour l'étude des langues orientales.

Taux d'escompte

Londres, 28—La banque d'Angleterre a réduit le taux de son escompte à deux pour cent.

Montréal 16 avril 1887.

Je soussigné certifie que je souffrais depuis 1881 de la maladie du foie et de la pétuite, et les médecins n'avaient rien pu faire pour moi.

Depuis quatre mois, je commençai à faire usage de l'Eau St Léon et aujourd'hui je suis entièrement guéri.

A. Vézina,
61 rue Ste Elizabeth.

Massicotte et Frère,
Seuls agents pour la Compagnie,
No 217, rue Ste Elizabeth,
Montréal.

Téléphone 810 A.

A l'enseigne du gros fanal.

Colonne Carsley

MONTREAL 28 AVRIL 1887

Parapluies
Parapluies
Parapluies

Parapluies pour la pluie
Parapluies pour la pluie
Parapluies pour la pluie

Le plus grand et le meilleur assortiment de parapluies de la ville est chez

S. CARSLEY

Parapluies avec manches en ivoire, gravés par les meilleurs artistes chez

S. CARSLEY

Parapluies avec manches en bois, gravés par les meilleurs artistes.

S. CARSLEY

Parapluies présentables chez

S. CARSLEY

Parapluies avec manches et couverts de toutes sortes chez

S. CARSLEY

Tabliers
Tabliers
Tabliers

On vient de recevoir un bel assortiment de tabliers. Les voir c'est les acheter.

S. CARSLEY

Pardessus de printemps pour garçons
Pardessus de printemps pour garçons
Pardessus de printemps pour garçons

Patrons choisis et derniers dessins: pour garçons de 4 à 14 ans

S. CARSLEY

Flanelle pour habillements
Flanelle pour habillements
Flanelle pour habillements

pour habillements de voyage, places d'eau, costumes d'enfants, costumes pour la maison. Assortiment complet de flanelles de choix.

S. CARSLEY

Etoffes à robes barrées
Etoffes à robes barrées
Etoffes à robes barrées

Nouvelles étoffes à robes barrées, barrées solides, couleurs sombres, trois nuances dans chaque dessin, 48 pouces de largeur, très convenables pour garnitures et combinaison chez

S. CARSLEY

S. CARSLEY

Nos. 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777.
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

DÉCÈS.

Robitaille—En cette ville, le 28 avril courant, Madame Marie-Honorine Languedoc, âgée de 36 ans et 3 mois, épouse bien-aimée de Monsieur J. A. Robitaille, marchand.

Ses funérailles auront lieu samedi. Le convoi partira de la maison mortuaire, 804 rue Saint-Hubert, à 8 heures et demie. Parents et amis sont priés d'assister.

(Les journaux de Québec sont priés de reproduire.) 28a 2i.

Nulle part

Trouverez-vous des *Cadeaux* plus utiles et pratiques que chez le soussigné:

Canards en cuivre à Eau chaude avec lampes, *Cuit-œufs* en cuivre avec lampes pour deux quatre et six œufs, *Porte-allumettes* en cuivre ou en bronze, *plats réchauds, couvre-plats,*

AUSSI

couteaux, fourchettes et cuillers indestructibles, *balais à tapis, séchoirs à rideaux*, moulins à tordre le linge prix de $3 à $10.50 chaque chez.

L. J. A. Surveyer,
18d. jno 1583 rue Notre Dame

—M. F. Ed. Meloche, artiste-peintre, nous prie d'annoncer que sa résidence est maintenant au No 43 rue des Allemands. Son atelier cependant est toujours au même endroit No 7 rue Ste Julie. 28a 3i

Papa et maman sont furieux contre M. Momo, à propos de quelque peccadille un peu plus grosse que les autres.

—Nous te mettrons au pain sec! crie le papa.

—... Et à l'eau, ajoute la maman.

M. Momo, tranquille comme Baptiste et avec un sourire gouailleur:

—A l'eau, soit; mais pas au pain sec en même temps....

Papa et maman, ensemble:

—Pourquoi donc ça, s'il vous plait, monsieur?

—Tiens, parbi! parce que je le tremperai dans l'eau, mon pain!

—Encore une guérison. Nous publions dans une autre colonne un certificat d'un citoyen de Ste Catherine, Ontario, guéri par le simple usage de l'Eau St Léon.

Le Piano Sohmer a été adopté par tous les premiers artistes. Seuls agents pour le Canada.—Lavigne et Lajoie, 1657, rue Notre Dame.

La dernière de Guibollard.

Une dame arrive dans une maison où il se trouve. Elle est pâle, troublée, tremblante.

—Mon Dieu! qu'avez-vous donc? lui demande-t-on?

—Je viens de voir un homme se jeter de la colonne de Juillet. C'est horrible!

—Surtout quand on n'est pas prévenu, approuve Guibollard d'un ton pénétré.

—La meilleure place pour s'acheter un beau chapeau à bon marché c'est chez Francœur et Ste Marie 601 rue Ste Catherine. jno

—$10—Avec $10.00 par mois, vous achetez un excellent piano neuf chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 6i-25a

ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTREAL

La distribution des diplômes aura lieu ramedi le 30 avril, à 3.30 p.m. dans les Salles de l'Institution.

Par ordre,
L. D. MIGNEAULT.
28a 3i Sec. E. M. C. M.

Papier doré en jobs lots de 4 à 30 rouleaux à moitié prix chez
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

Libre échange

La réduction du revenu de l'intérieur et la suppression des timbres de revenu des propriétaires de médecines a sans aucun doute fait beaucoup de bien aux consommateurs et a en même temps retiré bien des charges sur les manufacturiers du pays. C'est le cas spécialement avec le sirop de *Green's August Flower* et le *sirop allemand* de Boschee, car à la réduction de 36 cents par douzaine il faut ajouter l'accroissement dans la grosseur des bouteilles contenant ces remèdes, ce qui donne un cinquième de plus de médecine dans une bouteille de 75 cents.

Le "August Flower" pour la dyspepsie et les maladies de foie, et le sirop Allemand pour le Rhume et les affections des poumons, sont les marchandises les plus vendues dans le monde.

L'avantage de l'augmentation de la dimension des bouteilles sera grandement apprécié par les malades et les affligés, dans toutes les villes et les villages du monde civilisé.

Les bouteilles échantillons de 10 cts., sont toujours de la même dimension.

7m-lmv

ON DEMANDE un règleur de papier à l'établissement de reliure de Dawson Bros. Batisse de la *Gazette*. 3i 27a

Une institutrice diplomée pour école élémentaire et pouvant enseigner l'anglais demande une situation. Bonnes recommandations fournies. S'adresser à
Dame L. A. DeBlois,
12i.23a Coteau du Lac.

A louer un magnifique Cottage en Brique, *avec mansardes et soubassement* bien éclairé. Dix appartements, bain, W. C., etc. Pour conditions s'adresser sur les lieux.
225 Avenue Laval.

On demande un jeune homme, sachant le français et l'anglais, comme commis dans un clos de bois de sciage.
S'adresser à D. Parizeau coin des rues Craig et St Denis. 2i-23a

Etal de boucher à louer

Un étal de boucher et un enclos de 100 x 50 pieds situés au coin des rues Bonaparte et Montcalm, conditions faciles s'adresser à T. DUDEVOIR 206 rue Lagauchetière.
9a-jno

A VENDRE

Lots à bâtir, situés sur la rue St. Germain à côté de l'Eglise d'Hochelaga.
L'eau est dans la rue. Bas prix et termes faciles.
S'adresser à
C. A. LÉVEILLÉ, N. P.
25 St Jacques, ou 80 St Christophe.

Le magasin le meilleur marché dans Montréal pour le papier à tapisserie est chez
W. E. POTTER, 1375 rue Notre-Dame.

A VENDRE

Lots à bâtir sur la rue Sanguinet (en haut.) Conditions faciles. S'adresser à
F. AUDET
Le jour 17 rue Perthuis et le soir 225 Avenue Laval.

10,000 rouleaux de papier à tapisserie en jobs lots depuis 3 cents le rouleau chez
W. E. POTTER. 1375 rue Notre-Dame.

A. Hurteau & Frère,
Marchands de Bois de Sciage,
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TÉLÉPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
TÉLÉPHONE No. 1404.
Jan-19mars 87

Aux gens de la Campagne

Nous vendons toutes sortes de bijoux à crédit, au même prix que pour argent comptant.

En venant à la ville, arrêtez nous voir, et vous serez convaincus de ce que nous avançons.

Foucher, Fortier & Fils, 880 rue Ste. Catherine.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque, sera tenue en son bureau, rue St. Jacques,

Mardi, le 3 Mai prochain, à une heure p. m.,

pour la réception du rapport annuel et autres états et pour l'élections des directeurs.

Par ordre des directeurs.
H. BARBEAU,
Gérant.
Montréal 2 Avril 1887. jno-5a

Graines de Semence

Les soussignés offrent en vente un assortiment considérable de graines de fleurs, de jardins et des champs, toutes de qualité supérieure, et à des prix raisonnables.

Un escompte libéral est accordé aux marchands.

PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS
1475 rue NOTRE-DAME
MONTREAL.
2m's-q-h-28a

Mesdames, ne permettez jamais que vos arrangements restent sans une provision de marchandises de la

THE MONTREAL BISCUITS CO.

Vendues par tous les épiciers.
1a 10m-87

A. CINQ-MARS

Ci-devant Secrétaire-Trésorier de la Compagnie de Filature Ste-Anne.
"Hochelaga."

COMPTABLE et AUDITEUR
BUREAU: 7 PLACE D'ARMES
MONTREAL.

Attention particulière donnée aux successions et aux Compagnies à fonds social.
31a-86-6m's

CHARPENTE

EN PIN, EPINETTE ROUGE, Etc.

CEDRE

Rond, Fendu et Poteau scié

BOIS DE SCIAGE

Pin, Epinette, Bois Franc, etc.

Le tout offert à BON MARCHÉ par

D. PARISEAU

Coin Rues CRAIG et ST. DENIS
Et 514 rue Lagauchetière, Montréal.
22f-87-1an

A vendre à bon marché

UN LOT DE
40,000 PIEDS DE BOIS FRANC

Mérisier (en grande partie), Frêne, Orme, etc., en morceaux carrés de 7 x 7, 6 x 6 et 5 x 5 pouces, en madriers de 2 pouces et 1½ pouce, en planche de 1 pouce et de 5 lignes.

Le tout scié depuis 18 mois et livrable par le Pacifique Canadien.
S'adresser à
19a-jno N. BOURASSA.
Montebello.

J. N. Lamarche
RELIEUR
No 17, Rue Ste Therese, Montréal
Entre les rues St Gabriel et St Vincent

Manufacturiers de Livres, Blancs, Réglés, Perforages, Numérotages et Reliure de luxe.
18-1bmrt

VENTE PAR ENCAN

VENTE TRES IMPORTANTE
A L'ENCAN
PAR
MARCOTTE & ECREMENT
AUX
Nos 103 et 105 Rue St. Paul.

Nous avons reçu instruction de vendre absolument sans réserve, tout l'immense ameublement contenu dans l'Hôtel Gadbois aux numéros ci-haut désignés.

Cet ameublement consiste en 28 chambres à coucher garnies de lit, paillasses, matelas spring bed, tapis, miroirs, bureaux de toilette, lavemains, etc. Tout un ameublement de salon complet et dans un très bon ordre. Grande table de salle à dîner, poêles de cuisine et de passage. Bonne table de trou madame (Pigeon Hole) avec billes, queues, compteurs etc. Ameublement de salon de barbiers 2 bonnes chaises de barbiers, grands miroirs etc. La barre et tout ce qu'elle contient, carafes, barils, chaudières, verres, cabarets, etc, 1 bon safe de première classe etc etc etc.

En un mot tout sera vendu sans réserve. Vendredi le 29 courant à 10 hrs. a. m. N'oubliez pas l'endroit 103 et 105 Rue St Paul devant le marché Bonsecours.
5i-23a

VENTE A L'ENCAN
Au No. 174 Rue Drolet
SAMEDI LE 30 COURANT
A DIX HEURES PRECISES

Un splendide mobilier, tapis neuf, bon piano carré, sideboard, set de salon, de chambre à coucher, miroirs, canapés, tables, ustensiles de cuisine, poêles, etc, etc. Le tout dans le meilleur ordre possible et presque neuf.

MARCOTTE & ECREMENT
Encanteurs.
3i-27a

Charbon pour Engins!
(STEAM COAL)
SOUS ABRI ET SEC
AUSSI TOUTES SORTES DE CHARBONS
— AUX —
Plus bas prix
— CHEZ —
A. PATENAUDE
No. 352 RUE CRAIG
18m-jno

Hetu Dumouchel & HETU
NOTAIRES
No. 30 Rue St. Jacques.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypoth